

Les Cahiers  
du CRH

## Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques

Archives

39 | 2007

Écriture et prison au début de l'âge moderne

---

# Les écritures carcérales de Tommaso Campanella et Giambattista Marino

Jean-Pierre Cavaillé

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3363>

DOI : [10.4000/ccrh.3363](https://doi.org/10.4000/ccrh.3363)

ISSN : 1760-7906

### Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 2 avril 2007

ISSN : 0990-9141

### Référence électronique

Jean-Pierre Cavaillé, « Les écritures carcérales de Tommaso Campanella et Giambattista Marino », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 39 | 2007, mis en ligne le 12 octobre 2011, consulté le 07 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3363> ; DOI : [10.4000/ccrh.3363](https://doi.org/10.4000/ccrh.3363)

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 mai 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

---

# *Les écritures carcérales de Tommaso Campanella et Giambattista Marino*

Jean-Pierre Cavaillé

---

## NOTE DE L'AUTEUR

Je tiens particulièrement à remercier Luca Addante, Filippo d'Angelo et Germana Ernst qui ont bien voulu lire et commenter une première version de ces deux études.

- 1 Par la lecture de quelques écrits de prison de deux auteurs majeurs des lettres italiennes entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, qu'au demeurant tout sépare et qui furent néanmoins d'exacts contemporains, nous voudrions tenter de mettre en œuvre l'approche générale esquissée dans notre présentation en nous montrant attentif tout d'abord, à travers ces expériences fort différentes, aux traits spécifiques ou du moins aux inflexions particulières des écritures carcérales de la première modernité, inséparables des conditions sociales et matérielles de l'enfermement ainsi que des représentations partagées de l'incarcération qui caractérisent l'époque.
- 2 Nous souhaiterions également prendre en compte une dimension essentielle des écritures carcérales, par delà les temps, qui est la recherche d'une efficacité pragmatique immédiate (obtenir l'élargissement, un allègement des conditions de détention, maintenir un lien avec l'extérieur, etc.), alors même que l'activité d'écriture en prison est caractérisée par la plus extrême précarité. Cela exige que nous travaillions au plus près des textes, en tenant le plus grand compte de ce que la documentation nous apprend de la conjoncture biographique et de la situation précise dans lesquelles ces écrits s'inscrivent et prennent sens, alors même que, par leur qualité littéraire ou leur contenu philosophique, ils excèdent sans nul doute ces déterminations.
- 3 Mais nous voudrions aussi tenter de montrer que tout se tient et que l'on ne saurait en fait séparer les visées pragmatiques des partis pris stylistiques et des projets esthétiques

ou spécifiquement intellectuels dans lesquels s'investissent les auteurs incarcérés lorsque, privés de toute liberté, ils se donnent la liberté d'écrire.

- 4 Tommaso Campanella (1568-1639) et Giambattista Marino (1569-1625) sont deux figures singulières et exemplaires à la fois ; deux auteurs de l'Italie méridionale nés dans les mêmes années, fameux l'un et l'autre, mêmes si leurs textes sont encore finalement fort méconnus du public francophone<sup>1</sup>. Tout sépare au demeurant ces deux hommes, le philosophe irréductible de Stilo et le poète de cour napolitain, l'auteur de la *Cité du soleil* et celui de l'*Adone*. Leurs trajectoires sociales qui, il est vrai, finissent par les porter tous deux à la cour de France, avec deux décennies d'écart<sup>2</sup>, sont aussi différentes que possible, comme le sont leurs choix d'écriture en matière de genres, de formes et de contenus, ainsi que leur manière respective de se situer dans le monde des producteurs de textes. À tel point qu'il est usuel d'en faire deux figures antinomiques incarnant les deux pôles de la culture italienne des premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle ; ainsi oppose-t-on généralement la prétendue frivolité et superficialité complaisantes du poète napolitain, tout occupé à ciseler les *conchetti* (pointes) pour susciter la *meraviglia* (merveille) à la gravité, rudesse, force critique, insoumission intellectuelle et puissance conceptuelle du philosophe calabrais, qui fut aussi un poète. Cette opposition tentante mais factice ne conduit guère loin, d'autant plus qu'il serait tout à fait erroné d'envisager l'éventail en vérité extrêmement diversifié de la production culturelle d'expression toscane à l'époque baroque selon le seul tropisme supposé d'un pôle campanellien et d'un pôle marinien. Une chose pourtant au moins rassemble les deux hommes : l'expérience de la prison. Certes, par rapport à Campanella, qui passa le plus clair de son temps incarcéré, chez Marino, qui connut tout de même l'enfermement par trois fois, cette expérience peut être considérée comme épisodique et de moindre importance. Il n'en demeure pas moins vrai qu'ils ont connu tous deux, à des degrés certes très différents (Marino ne semble pas avoir été soumis à la torture par exemple), les affres de l'incarcération. Mais surtout, tous deux ont écrit sur leurs prisons, il est vrai, en des styles et selon des codes de communication lettrée très éloignés l'un de l'autre. L'ironie de l'histoire veut qu'ils auraient « presque » (nous verrons ce que cet adverbe ici veut dire) pu se rencontrer en prison à Naples en 1598. Mais l'intérêt d'une confrontation de leurs manières respectives de dire la prison, et d'agir par l'écriture depuis la prison, réside en effet principalement dans ce qui les éloigne : les choix d'écriture par lesquels s'affirment leurs identités intellectuelles et sociales distinctes.
- 5 Si Campanella envisage la prison indissociablement sur un plan existentiel (le philosophe ne cesse de méditer dans ses textes sur son destin carcéral, et d'agir par l'écriture sur ce destin) et intellectuel (la prison est chez lui un véritable motif philosophique), Marino traite de ses incarcérations en utilisant volontiers la médiation ironique des codes satiriques et burlesques, ce qui lui permet, paradoxalement, de produire une description des conditions à la fois matérielles et psychologiques de la vie carcérale qui fait de ses textes de précieux documents, nous semble-t-il, pour une histoire sociale de la prison d'Ancien Régime, moyennant toutes les précautions qu'il convient de prendre avec ce type d'œuvres, saturées de lieux communs et de références livresques. Pour ces raisons, les deux auteurs nous ont paru se compléter tout en se rencontrant plus d'une fois, ce qui n'est guère étonnant car, du fait de leur contemporanéité, ils sont nécessairement tributaires de codes culturels et sociaux communs d'appréhension de la réalité carcérale.

## Campanella : la prison du philosophe

- 6 La vie de Tommaso Campanella, moine de l'ordre de saint Dominique, fut une vie emprisonnée et une vie d'écriture. Campanella passa en effet le plus clair de sa vie enfermé, dès 1591, à Naples, puis les années suivantes à Padoue et à Rome encore, jouissant de rares moments de liberté, jusqu'aux temps de la conjuration de Calabre, en 1599, dont s'en suivra une détention de vingt-sept années consécutives à Naples, soumis à plusieurs reprises, et pour des années, à des conditions à peine imaginables, enfin à Rome dans les plus « douces » cellules du Saint-Office<sup>3</sup>. Il connut dans ces prisons toutes sortes de privations et de vexations, et surtout, à sept reprises, la torture (il nous reste les greffes des quarante heures du supplice de la *veglia* (veille) qu'il eut à subir en 1601 pour « prouver » sa folie), et il dû faire face à pas moins de cinq procès pour les motifs les plus graves que l'on puisse imaginer dans l'Italie de son époque : hérésie et athéisme (en particulier à Rome en 1594), auxquels s'ajouta la rébellion armée contre la couronne d'Espagne, évidemment passible de la peine capitale. Il survécut néanmoins et surtout, surtout, durant toutes ces périodes d'enfermement, y compris dans les situations les plus dures, il ne cessa jamais d'écrire lui-même, de dicter ou de composer de mémoire dans les genres les plus divers : poésie philosophique, métaphysique, morale, politique (dont évidemment la *Cité du Soleil*), astronomie et astrologie, médecine, controverse scientifique (en particulier la fameuse *Apologie pour Galilée*), œuvres d'apologétique et de théologie, textes à caractère prophétique, une encyclopédie de toutes les sciences, etc. Si une telle énumération permet d'entrevoir l'abondance de sa production, elle en trahit sans doute l'unité philosophique, indéniable et profonde. Des milliers de pages nous sont parvenues, manuscrites ou imprimées, car Campanella, du fond de sa prison, cherchait par tous les moyens et inlassablement à publier ses œuvres. Travail d'autant plus titanesque, qu'une partie importante de ses textes s'est perdue du fait même de l'enfermement, confisqués, séquestrés et détruits, ou bien confiés à des « amis » négligents ou indéliçats, qui ne les firent pas paraître et parfois les pillèrent, ou bien en publièrent des versions altérées. Campanella fit face à toutes ces persécutions, parmi lesquelles l'interdiction récurrente d'écrire<sup>4</sup>, en réécrivant ses ouvrages, pour les rétablir ou le plus souvent les « corriger » et les rendre enfin acceptables, mais les pertes restent nombreuses. Aux œuvres proprement dites, il faut enfin ajouter une masse considérable de lettres adressées aux princes, dignitaires et savants de l'Europe entière, aux prélats et aux papes, de mémoires où le prisonnier reprend le récit de l'histoire de la rébellion de Calabre pour se disculper, où il décrit sa situation carcérale, fait l'histoire de ses tribulations et de ses souffrances, dans l'espoir d'améliorer sa situation, et surtout dans lesquels il présente inlassablement des offres de service à ceux dont dépend son sort. Ainsi avons-nous, de sa main, de longues listes de tout ce qu'il s'engage à écrire et à réaliser au bénéfice de l'État et de l'Église, si l'on accepte enfin de le remettre en liberté.
- 7 Mais, à peine établie, cette distinction entre grandes œuvres et petits écrits de circonstance doit être mise en cause, car il est facile de montrer que les textes importants obéissent aussi à des stratégies d'écriture dans lesquelles sont tout entiers engagés les espoirs de libération et les projets à la fois intellectuels et politiques d'une extrême ambition. Cela apparaît bien, par exemple, dans le dessein et l'exploitation de son œuvre politique, la *Monarchie d'Espagne*, peut-être déjà composée une première fois, comme une sorte « d'alibi », au moment de la conjuration, où Campanella se propose de montrer la

vocation universelle de la couronne d'Espagne qui le détient dans ses geôles<sup>5</sup>. De semblables considérations opportunistes entrent indiscutablement dans la composition des *Discours aux princes d'Italie*, des *Antiveneti*, écrits au moment de l'Interdit de Venise, de la *Monarchie du Messie*, en faveur du gouvernement mondial de l'Église, et plus tard, de l'œuvre inachevée au profit de la France qui venait de l'accueillir (publiée par Germana Ernst sous le titre *Monarchie de la France*). La liste pourrait s'allonger, et comprendre non seulement les textes politiques (que nous sommes loin d'avoir tous cités), mais l'ensemble de la production, car chaque œuvre est composée et exploitée en liaison étroite avec sa situation présente d'homme incarcéré ou menacé et avec le souci d'agir efficacement sur celle-ci. Certes, cela ne veut pas dire que la production écrite de Campanella se laisse réduire à sa fonction pragmatique et aux offres de service idéologique : au contraire, on peut montrer, nous semble-t-il, que les raisons qui ont conduit Campanella en prison, ses idées radicalement hétérodoxes, ses aspirations réformistes, ses violentes imprécations contre la corruption des hommes et des institutions, y compris et d'abord religieuses, le rôle prophétique et quasi messianique qu'il s'arroge, sont présents et travaillent dans le moindre de ses textes, y compris dans les mémoires et lettres d'appel à la clémence que l'on ne saurait, d'aucune façon, détacher du reste de l'œuvre. Il est assez facile, mais guère intéressant, de repérer dans ces écrits tout ce qui peut bien être contre-productif par rapport à ses espoirs de libération et de reconnaissance, notamment en s'appuyant sur les réactions suscitées dans la hiérarchie catholique ou même parmi certains des « amis » auxquels il les destine.

- 8 En revanche, il vaut la peine de montrer en quoi l'écriture campanellienne, jusque dans ses procédures les plus évidemment, voire explicitement adoptées à des fins personnelles, et d'abord de simple survie physique comme on le verra, reconduit, rejoue en quelque sorte, la figure qu'il s'est lui-même construite, par ses actes, ses propos et bien sûr ses écrits, de prisonnier d'exception, de penseur indomptable, « Prométhée enchaîné » comme il s'est nommé lui-même ; une figure double, largement clivée selon sa réception immédiate, héros de la philosophie injustement persécuté pour ses amis, esprit rebelle et éminemment dangereux pour tous ceux qui s'emploient à le maintenir en prison. Mais il va de soi, également, que c'est par sa capacité à introduire le trouble et le doute dans cette appréhension négative de sa personne largement partagée par les juges et prélats auxquels il fut confronté, et à convaincre de son mérite et de son utilité idéologique possible, qu'il obtient enfin d'Urbain VIII sa libération, après avoir bien sûr dédié et consacré au pape Barberini certains de ses écrits. Parmi ceux-ci le commentaire latin des poésies latines du pape et la réfutation des prédictions astrologiques de la mort imminente du pontife ne sont pas les moins complaisants.
- 9 La prison est ainsi omniprésente dans les écrits de Campanella, qui ne cesse de se présenter lui-même comme un prisonnier foncièrement innocent des crimes dont on l'accuse et injustement traité, d'attirer l'attention sur ses conditions de détention et de rappeler les vexations et tortures subies. Mais la prison est beaucoup plus que cela, c'est-à-dire beaucoup plus que l'arrière-fond sur lequel se détacherait une œuvre puissante et multiforme, beaucoup plus aussi que son contexte de production permettant de décrire sa dimension pragmatique ; elle est d'abord, comme situation vécue, expérience, apprentissage, mise à l'épreuve continue, l'un des foyers de la spéculation et de l'écriture campanellienne. C'est à ce titre que la prison apparaît, dans ces textes, à la fois comme le lieu de la persécution du philosophe et comme une expérience nécessaire de formation de soi pour un philosophe, sans laquelle la pensée n'aurait pu parvenir à sa maturité.

L'expérience carcérale offre, très explicitement, sa matière à la pensée et à l'écriture, qui s'en nourrissent. Cela est tout particulièrement le cas, d'une manière éclatante, dans les *Poésies philosophiques*, qui peuvent être lues comme une méditation continue sur la prison, en même temps qu'elles étaient le secours du prisonnier, le seul secours possible, en l'absence de toute chose (y compris de moyens d'écrire), pour affronter et supporter l'extrême dureté de l'épreuve.

- 10 Entre autres procédés, on peut remarquer que Campanella, dans ses poésies mais aussi en de très nombreux textes, s'approprie les métaphores platoniciennes et chrétiennes de la prison du corps et du monde sensible pour les retravailler à partir de sa propre expérience de l'enfermement, et les utiliser pour éclaircir des points décisifs de sa métaphysique, de sa doctrine de la perception ou de sa morale<sup>6</sup>. C'est d'ailleurs, au moment où il fait preuve de plus d'originalité dans sa reprise de motifs traditionnels, qu'il est aussi parfaitement représentatif, car cette réappropriation des métaphores et des lieux communs antiques et chrétiens sur la prison, rendus en quelque sorte à la littéralité de l'expérience, est l'une des caractéristiques majeures des écritures carcérales d'Ancien Régime.
- 11 Ces considérations générales, dont la confirmation exige une confrontation avec les textes qui ne pourra être menée ici que de manière minimale, ont pour but de montrer que, chez Campanella, l'élément carcéral ne relève pas seulement du contexte dans lequel s'inscrit l'œuvre, mais pénètre profondément celle-ci, au point qu'à un certain niveau d'analyse il devient impossible de distinguer des aspects qui pourraient être traités séparément : la prison comme cadre et condition d'adoption de stratégies pragmatiques d'écriture, la prison comme représentation, entendu par là tous les motifs et lieux rhétoriques traditionnels concernant l'enfermement tels qu'ils sont réappropriés et ressaisis par le philosophe prisonnier dans ses textes, et la prison comme expérience déterminante, mise en forme dans et par l'écriture, source de connaissance de soi et du monde. C'est en ceci que le cas de Campanella, bien qu'il soit unique, unique par sa singularité et – comment dire – son ampleur, possède pourtant une part de représentativité des écritures carcérales d'Ancien Régime, et sans aucun doute, comme l'attestent de nombreux textes, le philosophe enchaîné est-il considéré comme un véritable modèle éthique pour de nombreux auteurs, ou plutôt acteurs d'écriture de son époque.
- 12 Mais c'est aussi pourquoi l'examen de son écriture comme écriture carcérale, c'est-à-dire qui exprime l'expérience de l'enfermement et participe de celle-ci tout en se proposant bien d'autres finalités tant pratiques que théoriques, est paradoxalement exemplaire de toute forme d'écriture déployant une conscience auctoriale et destinée à la publication. S'il est vrai que l'écriture met toujours en œuvre ses propres conditions contextuelles de production et de communication, inséparables – au moins dans le cadre d'une analyse historique conséquente – des genres, des formes stylistiques, des ressources rhétoriques et des contenus intellectuels.

## Campanella dans la fosse du Castel Sant Elmo

- 13 Nous avons choisi, à dessein, pour prendre un exemple des écritures carcérales campanelliennes, de nous concentrer brièvement sur les années 1604-1606, l'une des périodes les plus difficiles et les plus noires de l'interminable détention napolitaine<sup>7</sup>. Le philosophe qui, quatre années auparavant avait simulé la folie jusqu'au bout des trente-

six heures du supplice de la *sveglia*, est condamné à la prison à vie<sup>8</sup>. Mais la double épée de Damoclès des procès pour rébellion et pour hérésie reste de fait suspendue au-dessus de sa tête. À la suite d'une tentative d'évasion et d'un projet de fuite en Turquie<sup>9</sup>, il est transféré en 1604, de la prison de Castel Nuovo à une cellule souterraine (*fossa*) du Castel Sant Elmo. Par punition, on l'astreint à une détention de la plus grande dureté, en le soumettant à d'épouvantables conditions matérielles (mains et pieds enchaînés, mal vêtu et affamé, confiné dans une cellule humide et sans lumière), qui altèrent gravement sa santé<sup>10</sup>. Il ne peut écrire que sur des feuilles de papier et grâce à des bouts de chandelles que des gardiens corrompus glissent dans son bréviaire, ses textes sont communiqués à l'extérieur de la prison par le même moyen, où ils sont scrupuleusement recopiés<sup>11</sup>.

- 14 Dans cette situation désespérée, Campanella, multiplie pourtant les actes d'écriture : des appels, lancés presque toujours en pure perte, à l'attention des autorités ecclésiastiques, et des œuvres de longue haleine, dont il dissimule l'existence matérielle et qu'il tente à la fois d'utiliser, comme virtuellement achevées, pour prouver ses capacités à servir les causes de l'Église et de l'Espagne. Il vaut la peine de s'arrêter un peu sur quelques uns de ces textes, en les associant à un épisode bien documenté où il parvient, par l'écriture, à se faire entendre du nonce et de l'inquisiteur napolitains qui ne donnaient aucune suite à ses requêtes : on y voit à l'œuvre toute son opiniâtreté et sa capacité de forger des subterfuges, de feindre, par l'écriture et le comportement, pour survivre et poursuivre ses fins. Ces textes de circonstance et cet épisode à la fois dérisoire et terrible nous semblent présenter la meilleure introduction aux œuvres produites durant ses mêmes années, qui participent de la même expérience carcérale sans s'y réduire bien sûr, mais notre modeste propos est de montrer comment l'écriture a pour vocation de dire et de transformer cette expérience, de l'ériger en moyen de connaissance, en même temps qu'elle est l'activité par laquelle le prisonnier tente de modifier favorablement sa condition dramatique.
- 15 Campanella, prisonnier du vice-roi d'Espagne, adresse une longue série de lettres, mémoires etc. aux autorités ecclésiastiques dont il continue de dépendre comme moine dominicain et qui gardent les yeux fixés sur lui, comme hautement suspect d'hérésie. C'est pourtant d'elles seules – du moins en est-il convaincu –, qu'il peut attendre une amélioration de sa condition et une révision de son procès. Tout son combat, au-delà de la lutte pour la survie immédiate, est d'ailleurs centré sur la demande d'un transfert des prisons civiles napolitaines à celles de l'inquisition romaine<sup>12</sup>. Ses nombreuses interventions, dans ces années, sont dictées, du moins au départ, par les espoirs légitimement conçus du fait de l'accession au trône de Paul V en 1605 et par le renouvellement des dignitaires ecclésiastiques dans la ville où il est incarcéré : le nonce, l'inquisiteur et l'archevêque. Comme le montre Vittorio Frajese, cette donnée est fondamentale, parce que le prisonnier, qui n'a plus affaire à ceux qui avaient participé au procès romain pour hérésie et athéisme, pouvait en effet espérer une attitude nouvelle à son égard<sup>13</sup>.
- 16 Campanella rédige d'abord des listes de « promesses », c'est-à-dire de tout ce qu'il se propose de réaliser si on lui en donne les moyens. L'une des premières, datée de décembre 1605, a été republiée récemment par Germana Ernst. Elle est destinée au nouveau nonce de Naples, Gulielmo Bastoni<sup>14</sup>, d'autres suivront qui en reprendront le contenu et souvent la lettre. Le titre qui figure dans la version imprimée est ainsi formulé : « *Nota de' libri composti dall'autore, mandati fuori, quantunque dica da farsi* »<sup>15</sup>. Formulation très étonnante, si tout au moins elle est de l'auteur, et dans tous les cas

révélatrice du statut nécessairement clandestin de la composition de l'ensemble de l'œuvre campanellienne<sup>16</sup>. Si elle a été placée par le destinataire, elle exprime évidemment la plus lourde désapprobation, puisqu'il nous est dit que le prisonnier ment lorsqu'il présente une série de livres comme des projets, alors que ces œuvres sont en fait déjà composées et envoyées à l'extérieur, évidemment sans aucune permission. Si elle est de Campanella lui-même, sa maladresse a une raison d'être : il promet en effet de rédiger ou de terminer tous ces livres en l'espace de quinze mois, ce qui ne saurait être raisonnable s'il ne reconnaissait les avoir déjà écrits en grande partie. Mais cela revient du même coup à avouer qu'il fait circuler « au-dehors » (même si ce « dehors » est confiné à ses proches)<sup>17</sup>, des textes non autorisés, dont certains présentés dans la liste comme « secrets », réservés au seul usage du prince ou du souverain pontife. Dans les deux cas, on comprend pourquoi Campanella parle si souvent dans ses lettres et mémoires comme de livres à écrire, d'ouvrages en fait déjà composés ; il s'agit soit d'éviter de provoquer leur confiscation, soit de dissimuler le fait qu'il les a déjà communiqués à l'extérieur sans aucune espèce de permission. Ce jeu est d'autant plus difficile et périlleux que le philosophe met en avant l'existence virtuelle ou réelle de ces nombreux livres pour montrer sa valeur et son utilité possible pour l'État et pour l'Église. Mais on voit bien par là comment l'écriture est à la fois son seul secours et une source inépuisable d'ennuis, dès lors qu'elle ne doit son existence qu'à la transgression permanente de l'imposition de l'isolement et du silence carcéraux.

- 17 Il promet donc une série de livres, où l'on reconnaît des ouvrages importants en effet déjà écrits ou en voie d'achèvement, comme la *Monarchia di Spagna*, les *Articoli prophetales*, les *Poesie* ou l'*Ateismo trionfato* : dans tous les cas, Campanella met en avant les effets « admirables » de ces écrits tant sur le plan de la religion que de la politique et des sciences : convertir les païens des Indes orientales occidentales, les juifs et les protestants, extirper les « ennemis occultes » de la vraie foi, dévoiler une conjuration secrète tramée par de nombreux peuples contre le Christ et l'Évangile, conduire l'Espagne et l'Église catholique à la monarchie universelle, enseigner toutes les sciences (rhétorique, poétique, logique, philosophie, politique, médecine, astrologie et cosmographie !) en une seule année, etc.
- 18 Les livres sont ainsi présentés du point de vue d'une efficacité à la fois pratique et idéologique, dans leur capacité à générer d'immenses entreprises et de merveilleuses réformes, très générales mais aussi particulières et parfois très concrètes, comme l'enrichissement de l'État par la révision du fisc, la construction d'une cité nouvelle (où l'on retrouve l'idée de la *Città del Sole*), des inventions techniques à finalité militaire, etc. Plusieurs promesses du reste ne concernent pas des livres, mais des actions dont la mise en œuvre ne saurait se faire sans sa libération, au moins conditionnelle : ainsi se propose-t-il de partir lui-même en Allemagne pour convertir des princes protestants en laissant en otage cinq de ses parents, de créer une école de cent disciples pour porter la bonne parole en terre réformée, etc.
- 19 À ces promesses de livres, d'inventions et de services politiques et pastoraux, fait suite la liste, impressionnante des ouvrages déjà composés (vingt-sept titres), dont beaucoup se sont aujourd'hui perdus, par exemple celui qu'il avait entièrement consacré à la persécution des prophètes et des sages, presque tous accusés, comme il l'est lui-même, « de crime de rébellion et d'hérésie »<sup>18</sup>. Ce qui frappe, une fois de plus, au-delà du manque de réalisme de ces promesses faramineuses, qui du reste, resituées dans la culture intellectuelle du premier XVII<sup>e</sup> siècle, et prises séparément perdent le caractère

extravagant qu'on pourrait leur trouver, est l'hétérodoxie du propos, du seul fait d'un réformisme radical où sont toujours présentes, mal maquillées en offres de service, les idées et les projets qui l'ont conduit en prison.

- 20 À cette liste, ou en une autre similaire, est associé un mémorial se présentant comme une supplique d'un groupe « d'amis, de parents et d'élèves » du prisonnier, mais tout indique, par sa forme et son contenu, que le *stilese* lui-même l'a rédigé. Il y aurait beaucoup à dire sur la procédure déceptive, consistant à se faire passer pour d'autres, à simuler une action d'écriture extérieure à la prison, qui du reste ne pouvait être crédible, et d'abord être mise en œuvre, que parce qu'en effet Campanella possédait des amis et des parents agissant en sa faveur ; démarche impliquant en outre, comme du reste quasiment toutes les formes de communication écrites dans et hors de la prison, la complicité, intéressée ou non, des personnels de la prison. Et il y aurait d'ailleurs un paradoxe à creuser ici : la corruption des gardiens est à la fois ce qui rend la vie quotidienne en prison aussi éprouvante, la transforme en enfer, et ce qui permet aux prisonniers de soulager leurs conditions de détention, et surtout de pouvoir communiquer par la parole et par l'écrit avec l'extérieur.
- 21 Ce mémorial présente d'abord un long récit et argumentaire, fort tortueux, visant à innocenter le philosophe de l'accusation d'avoir fomenté et conduit la conjuration de Calabre et à mettre les très lourds aveux de ses complices en matière d'hérésie et d'irrégion sur le compte d'une stratégie visant à se soustraire à la terrible justice séculière des Espagnols et être jugés par l'inquisition romaine. Le texte cherche à accréditer la thèse assez improbable d'un complot des officiers du vice-roi contre Campanella, destiné à le faire mourir afin que Rome ne puisse découvrir le fin mot sur les fausses accusations de conjuration, d'où l'imploration de ne pas communiquer ces textes aux Espagnols qui, sinon, le puniraient plus durement encore<sup>19</sup>. Les rédacteurs supposés dénoncent en terme très explicites les conditions inhumaines d'incarcération de leur ami et parent :

*[...] oggi, perché fuggì fra Dionisio, son doi anni e più che sta in una fossa posta sopra un'altra fossa e l'acqua ; e le mura stillano ; e quando piove entra la pioggia ; e non vede mai luce e ha sempre notte, con li ferri a' piedi, dormendo vestito ; è mezzo nudo, stracciato e smorto, con dolor di denti, di petto, di milza, di testa, che spesso cade morto ; né ci è chi l'aiuti, né chi possa vivere in quel luogo ; mangia sette grana il dì, a discrezion d'un povero alguazile.<sup>20</sup>*

Ils supplient enfin le nonce d'intervenir pour faire instance auprès du vice-roi, afin que le prisonnier soit transféré dans une prison moins dure, où il puisse être soigné.

- 22 Toute la défense repose sur un principe général, sur lequel le nonce est sensé s'accorder spontanément :

*Sa Vostra Signoria illustrissima che tutti i profeti e sapienti furon accusati di ribellione et eresia, e questa è antica querela di Platone e Senofonte nella difesa di Socrate contro i savi e li satrap<sup>i</sup><sup>21</sup>.*

- 23 À ce titre la conduite déceptive adoptée par fra Tommaso qui, pour ne pas être condamné à mort, a simulé la folie, se comprend parfaitement et est, selon une tradition morale bien arrêtée, incontestable. Évidemment, la comparaison entre Socrate et ce frère emprisonné sous les chefs d'inculpation les plus lourds, associée à la justification de ses stratégies déceptives, est tout sauf acquise. Mais précisément, parce qu'elle est censée être écrite par d'autres, la missive peut vanter librement les qualités de prophètes et de science de fra Tommaso : « *nessuna legge permette che muora un uomo tant'utile alla repubblica* »<sup>22</sup>.

- 24 Ces démarches cependant ne donnent aucun résultat, et Campanella a alors recours à un stratagème remarquable, qui nous est rapporté par le nouvel inquisiteur, Deodato Gentili, évêque de Caserte, dans une lettre du 2 juin 1606 :

*Alcuni giorni su la sera al tardi mi fu mandato da monsignor Nontio un memoriale di fra Tommaso Campanella carcerato nel castello di Sant'Elmo di questa città, facendomi riferire che li era stato portato molto secretamente da persona che non volse essere né cognosciuta né nominata, aggiogendo che trattandosi in esso di materia et di carcerato del Santo Offitio, ci prendessi io quell'espiediente che giudicavo necessario. Et perché nel memoriale (come vedrà Vostra Signoria Illustrissima dalla copia che gli mando acclusa) si rapresentava il caso come d'istantaneo pericolo, quasi ch'il sudetto frato stette agonizando, il che anco aveva significato a bocca il portatore a mons. Nontio, e d'all'altro canto pareva molto credibile ch'in simil ponto la Maestà di Dio havesse illuminato l'animo di quell'infelice e si potesse sperare di cavarne cosa di rilievo a scarico della coscienza sua et salute dell'anima...*<sup>23</sup>

- 25 Campanella a donc transmis au nonce un nouveau mémorial de sa main, mais surtout, il lui fait croire, par le biais de la personne qui lui remet le document (et qui reste, on comprend pourquoi, *incognito*), qu'il est agonisant et qu'il désire décharger sa conscience<sup>24</sup>. Le nonce s'en remet à l'inquisiteur, lequel fait diligence, appâté par la demande de confession. Non pas, comme on pourrait le croire, qu'il se soucie vraiment du salut de l'âme de fra Tommaso. Il faut savoir, comme le rappelle Frajese, que ces confessions ou plutôt « décharges de conscience » *in punctum mortis* étaient de véritables actes juridiques, en présence de notaire, utilisés par l'inquisition comme un moyen pour recueillir des informations et des délations en matière d'hérésie. Ce dévoiement inquisitorial de la confession en acte juridique a désormais été suffisamment démontré et documenté par les historiens<sup>25</sup>. Campanella lui-même, du reste, fut plus d'une fois victime de ces « décharges de conscience » de la part d'autres détenus<sup>26</sup>. L'inquisiteur envoie alors un prêtre et un notaire pour recevoir juridiquement la confession / déposition du prisonnier. Mais il est très déçu par le rapport qui lui est fait de la rencontre :

*Fu esaminato il frate, il quale si ritrovò infermo sì, ma di malatia che tirerà al longo, essendo febre ethica, e non volse deponere altro salvo che presentò giuridicamente un foglio scritto di sua mano d'appellatione et di molte pretensioni [...]*<sup>27</sup>

Au lieu donc de fournir une déposition, c'est-à-dire de parler, et que cette parole consignée par écrit ait une valeur juridique, Campanella prend l'initiative d'un acte juridique d'écriture, en donnant un feuillet où il fait appel de sa situation.

L'inquisiteur poursuit ainsi son récit :

*Egli non mostra più d'esser pazzo, per quanto riferiscono questi che li hano parlato, e dalle sue risposte date all'esame et anco dal scritto presentato si può cavare, e vorria uscir da quelle carceri promettendo castelli in aria, e gran cose, se bene non manco io da questo istesso suo scritto andar subodorando alcuni vestigij di quell'empietà ch'ho sempre gagliardamente suspicato non tenghi rinchiusa nell'animo.*<sup>28</sup>

- 26 Le prélat est très laconique : Campanella ne simule plus la folie, mais il fait semblant d'être à l'agonie, alors qu'il est seulement malade, et il y a tout lieu, à la lecture même de son texte, de soupçonner qu'il reste un impie, malgré ses protestations d'orthodoxie et ses promesses mirobolantes, qui ne visent qu'à une libération. Cette réception du mémorial, dont on peut penser qu'il était fort proche par son contenu de celui envoyé quelques mois auparavant au nonce Bastoni, comme contenant des « *vestigii* » d'une « *impietà* » mal dissimulée, montre comment les écrits de Campanella sont reçus par la hiérarchie ecclésiastique, certes prévenue sur son cas. Mais on a vu aussi que Campanella, dans ces listes, lettres et mémoires, sans que l'on puisse supposer raisonnablement la moindre écriture entre les lignes, énonce en effet des motifs difficilement compatibles

avec l'orthodoxie (par exemple le thème de la persécution des philosophes par les institutions politiques et religieuses). Surtout il adopte lui-même une position d'auteur et de croyant en rupture avec les valeurs éthiques prêchés par le catéchisme : humilité, obéissance, contrition, etc.

- 27 Mais fra Tommaso ne s'avoue pas vaincu et multiplie encore les écritures, en changeant de stratégie, et en utilisant cette fois le canal des autorités civile, le vice-roi lui-même, comme l'atteste une autre lettre de l'inquisiteur, du 11 août cette fois, au même destinataire :

*[...] avendo li giorni a dietro il sudetto Campanella fatto penetrare in mano dell'istesso signor Viceré alcuni biglietti, altri scritti a Vostra Eminenza, altri scritti a monsignor nontio et a me, ne' quali dava intentione di voler in giuditio scaricar intieramente la coscienza sua, et rivelar, tanto contra di sé, quanto contra d'altri cose di molta importanza, sì per interesse del Santo Offitio come di Sua Maestà, et havendo l'istesso signor Viceré comunicato a monsignor Nontio et a me i biglietti, si conclue che monsignor nontio et io giongessimo sin al castello, per intender di presenza quanto voleva dire, come segui già cinque o sei giorni sono ; et egli senza voler esprimere cosa alcuna in particolare, stette nella pretensione di essere sentito fuori dalle carceri di quel castello et nelle forze ecclesiastiche con aggionger molte altre cose assai impertinenti presentando un foglio scritto di sua mano delle sue pretentioni, quale fu giuridicamente ricevuto.<sup>29</sup>*

Campanella a donc utilisé la même stratégie, par un autre canal, entraînant la même déception irritée des prélats, qui cette fois s'étaient déplacés eux-mêmes. C'est d'ailleurs le prisonnier lui-même qui nous en apprend le plus sur leurs réactions, dans une lettre écrite cette fois directement au pape Paul V, datée d'une semaine à peine après l'entrevue, le 13 août, reconnaissant d'ailleurs ouvertement, avoir usé d'artifice (*arte*), en disant qu'il voulait « s'accuser » pour rencontrer les deux prélats :

*Nondimeno monsignor nunzio rispose ch'io era poco umile. Non so se l'ha fatto per provarmi perché ben so ch'è scritto nella Sapienza : qui intuetur illam, permanebit confidens ; e che l'umiltà è magnanima e non vile : ed io certo so che mai non ho bramato dignità né onori [...] Monsignor di Caserta fece conseguenza ch'avendo io vagato per tante sètte, e cercato li miracoli veri e falsi e le profezie e la novità del secolo, com'egli lesse nel mio processo in Roma, non avevo cattivato me ad ossequium Christi ; e che mo' voglio far miracoli falsi per scampare o allungar la vita.<sup>30</sup>*

L'irritation de l'inquisiteur venait d'abord du pseudo-aveu proféré par Campanella en lieu et place d'une « réelle » confession, selon ce qu'il rapporte encore à Paul V :

*[...] m'accusai come - per mancanza dello spirito che trovai tra' cristiani molto difforni dell'antichità e profession nostra - mi rivolsi ad esaminar la fede con la filosofia pitagorica, stoica, epicurea, peripatetica, platonica, telesiana e di tutte sètte antiche e moderne, e con la legge delle genti antiche e d'ebrei, turchi, persiani, mori, chinesi, cataini, giapponesi, bracmani, peruani, messicani, abissini, tartari ; e com'ho con tutte le scienze, finalmente, umane e divine assicurato me stesso e gli altri che la pura legge della natura è quella di Cristo, a cui solo li sacramenti son aggiunti per aiutar la natura a ben operare con la grazia di chi l'ha dati, e che son pur simboli naturali e credibili ; e vidi come Dio lasciò tante sètte camminare, e la mancanza dello spirito in noi, e lo scompiglio della natura e suo fine. Onde son fatto possente a difensar con tutto il mondo il cristianesimo [...]»<sup>31</sup>.*

- 28 Ces mots, qui présentent un résumé exact de la thèse centrale de *l'Ateismo trionfato*, ne font manifestement que confirmer les soupçons des interlocuteurs, qui le renvoient à son passé d'hérétique condamné. Le prisonnier rapporte à l'intention du pape ces propos et les réactions qu'ils ont suscitées et implore le souverain pontife de juger par les faits « l'expérience » de la valeur de ses promesses, de ses engagements et de ses textes. Mais il montre lui-même, du même coup, que ses offres de services et ses promesses elles-mêmes se révèlent relativement contre-performantes, dès lors qu'ils l'ont fait apparaître à ses

destinataires comme un esprit toujours rebelle, un faux prophète, un imposteur, poursuivant des fins personnelles et non certes le bien de l'Eglise. Voilà surtout en quoi Campanella pouvait être jugé extrêmement dangereux, dans l'adoption d'une posture qui ressemblait trop à celle du faux prophète, de l'imposteur politico-religieux<sup>32</sup> ; ce qui montre du même coup le degré de pénétration de cet élément clé de la culture libertine dans le saint des saints de l'orthodoxie. Et tout ce à quoi le prisonnier s'engage, tout ce qu'il promet, les révélations dont il affirme être le dépositaire afin d'obtenir sa libération, sont en même temps autant de preuves, aux yeux de ses destinataires, du danger qu'il représente et du peu de foi que l'on doit accorder à ce frère bouillant et sans scrupule qui, du fond de sa prison, multiplie les ruses et les fraudes pour arriver à ses fins. Ils ne se demandent évidemment pas comment il est possible de se faire entendre depuis le fond de la fosse du Castello Sant'Elmo, sans recourir à la ruse et à la fraude. La lettre au pape à peine citée est d'ailleurs, en premier lieu, une justification *pro domo* du recours à la simulation s'appuyant sur une tradition patristique et canonique :

*È naturale anche ai bruti deboli servirsi dell' industria contra li possenti [...]. Ond' io tutte le stratagemme che in questa causa ho usato, ammaestrato da essempii di savi e da san Geronimo (allegato 22, q. 2) <sup>33</sup>, non per fuggir la giustizia ma la violenza<sup>34</sup>*

mais il s'empresse d'ajouter :

*[...] col Santo Officio io non uso amfibologia, perché da quello non ho provato mai giustizia finta, la quale è crudele, ex Gregorio, ma vera sempre, la qual è compassionevole : essendo il contrario, m'offerò alla pena.<sup>35</sup>*

On pourrait montrer aisément que les paroles de Campanella sont ici presque nécessairement amphibologiques, lui-même faisant l'aveu de ses subterfuges afin de traiter avec Gentile, le représentant du Saint-Office à Naples.

- 29 Il est en effet possible d'avancer que le caractère amphibologique des propos et de l'écriture de Campanella est imposé par la situation de répression à laquelle il est directement soumis dans son cachot : le prisonnier ne peut en effet que chercher à obéir à une double contrainte, qui est de parler au mieux la langue des autorités et de répondre à l'image qu'il se fait de leurs attentes pour montrer son « *utilità* » et de chercher à imposer, malgré tout, ses propres modes d'écriture philosophique, polémique, etc., ses propres ressources argumentatives et stylistiques, sa propre manière d'affirmer sa position d'écriture, comme sage inspiré, prophète réprimé etc. tout ce qui le constitue en fait comme acteur d'écriture et agent humain, dont il n'est pas libre de se séparer et qu'il ne saurait contrôler et maîtriser que de l'intérieur. On veut, autrement dit, désigner ici une amphibologie structurelle de l'écriture et du comportement, qui n'est certes pas exceptionnelle – elle nous paraît au contraire une norme psychologique et sociale qui mériterait une investigation systématique, auxquels les travaux d'Erwin Goffman pourraient servir de point de départ ou du moins de référence – et qui ne doit pas être confondue avec la présence éventuelle, en certains écrits de Campanella, d'une stratégie d'écriture délibérément clivée selon une double destination. Nous ne pouvons entrer ici dans de telles investigations et nous nous contenterons de remarquer seulement que cette amphibologie constitutive de l'écriture concerne aussi bien les œuvres proprement dites que les écrits de circonstances dont nous venons de parler.

## Les Écrits de Prométhée enchaîné sur le mont Caucase

- 30 C'est sur quelques unes de ces œuvres produites dans ces mêmes années de la fosse de Sant'Elmo, que l'on voudrait maintenant s'arrêter brièvement. De cette époque datent

certains des poèmes « philosophiques » parmi les plus importants et les plus puissants de l'ensemble qu'il confiera à Tobia Adami en 1612 : le sonnet *Nel Caucaso (Au Caucase)*, la *Canzone a Berillo (Chanson à Berillo)*, la *Lamentevole orazione profetale (l'Oraison de lamentation prophétique)*, les trois *Orazioni di Salmodia metafisica (Oraisons de psalmodie métaphysique)*, les *Quattro canzoni in dispregio della morte (Chansons sur le Mépris de la mort)*, etc.<sup>36</sup>. Toutes ou presque traitent de la prison, de la prison réellement vécue et endurée, mais aussi et tout autant de la vie humaine appréhendée et comprise comme prison, enfermement ; le « *carcere* » devenant une métaphore englobante et totale, au même titre et plus encore que le *theatrum mundi*, de telle sorte qu'il nous semble plus juste de parler d'un véritable cadre cognitif<sup>37</sup>. De la même époque, et le commentaire (*Esposizione*) ultérieur des poèmes y renvoie souvent, date la première version de *L'Ateismo trionfato*, saisie dans sa cellule en avril 1615, aujourd'hui retrouvée et publiée par Germana Ernst. Là encore, dans ce traité apologétique pour le moins original, qui se propose de prouver la vérité du christianisme en la considérant comme l'accomplissement de la religion naturelle, dont participent à un degré inférieur toutes les « sectes » et toutes les « philosophies », y compris les plus erronées, la prison est présente partout et dans les mêmes termes.

- 31 On ne pourra aborder ici la question, qui nous paraît fondamentale, et d'abord pour traiter notre sujet de façon satisfaisante, de la manière dont il faut lire ces textes, qui font état d'une sorte de conversion ou d'enracinement de la foi catholique de Campanella sur la base de ses expériences carcérales et en particulier d'un événement surnaturel au cours duquel les démons se seraient manifestés et qui aurait eu pour conclusion la mort violente du jeune co-détenu avec lequel le philosophe se serait livré à des invocations<sup>38</sup>. Plus généralement, il est de tradition, dans la critique campanellienne, de prêter une foi sans faille à ce que ces textes affirment concernant l'évolution psychologique du prisonnier et de croire à la sincérité de tout ce qui est donné par Campanella comme le compte rendu de ses expériences, de ses sentiments et de ses dispositions spirituelles, en particulier dans les poésies où l'effusion émotionnelle est partout mobilisée à la première personne<sup>39</sup>. Quant à nous, il nous semble qu'en la matière la plus grande prudence est de rigueur, et nous plaidons pour une circonspection dictée à la fois par des considérations méthodologiques générales et par l'attention aux circonstances. S'il nous semble qu'aucun texte, quelle que soit sa forme (y compris donc l'effusion lyrique à la première personne), ne peut être pris comme reflétant nécessairement l'état psychologique de l'écrivain (ce serait là un postulat de lecture absolument contestable), cela est encore plus vrai d'écrits dont l'auteur attendait de leur divulgation des effets bénéfiques sur sa condition.
- 32 Dans ses *Poésies* comme dans tous les textes où il met en avant sa propre personne et son propre destin, Campanella construit sa figure et reconstruit son histoire en fonction de ses destinataires et il faut tenir compte à cet égard des différents individus et groupes auxquels il s'adresse alternativement ou simultanément : codétenus, amis et disciples du dehors, autorités religieuses... De plus, nous sommes avertis par Campanella lui-même de la légitimité qu'il accorde au recours à la simulation et à la dissimulation du sage dans le but de sauver sa vie, se soustraire aux persécutions et accomplir son destin de prophète, de philosophe et de politique. Il en parle volontiers, de manière récurrente, comme on l'a vu, notamment pour justifier sa longue, terrible et salvatrice simulation de la folie des mois et même plusieurs années durant. Aussi avait-il intérêt, alors qu'il avait désormais choisi de renoncer à la protection de la folie, et qu'il était donc plus que jamais suspect d'hérésie et d'irréligion, de donner des gages d'une conversion sincère et complète à la foi

chrétienne. Il faut certes constater que ce changement ostentatoire d'attitude se traduit par des œuvres très éloignées de ce que l'on pourrait attendre d'un alignement sur les canons de l'orthodoxie, et qui vaudront d'ailleurs à leur auteur de nouvelles censures et de nouvelles persécutions. Mais on entre là dans un écheveau de difficultés d'un autre ordre qui touche à l'originalité inaliénable de l'écriture de Campanella, de son hétérodoxie radicale, dont il est très difficile de dire jusqu'où elle est perçue et surtout contrôlée par l'auteur lui-même : ce que nous avons plus haut appréhendée comme une écriture structurellement amphibologique. L'on ne veut pas dire par là que Campanella est d'abord et seulement victime de lui-même et de ses erreurs d'appréciation ; au contraire, l'hypothèse de l'existence d'une lecture à deux niveaux délibérément ménagés par l'auteur (ce qui ne veut pas dire entièrement maîtrisés) ne nous paraît pas devoir être exclue *a priori*. Nous ne nous engagerons pas ici dans cette voie, mais nous nous contenterons de maintenir simplement le postulat selon lequel le prisonnier n'est pas dans la situation de déclarer ouvertement et librement sa pensée et ses états d'âme ; aussi avons-nous la sensation que nos quelques remarques concernant la manière dont Campanella écrit sur la prison sont vouées à demeurer superficielles, condamnées qu'elles sont, précisément, à s'en tenir à la superficie explicite des textes<sup>40</sup>.

- 33 La première chose qui frappe, dans ces textes écrits du fond de la « fosse », est que le prisonnier ne reconnaît pas la justice de sa « peine ». Car, il s'agit bien de peine et de châtement : ce que Campanella dit de la prison s'inscrit dans l'horizon de ce qui est déjà conçu comme une prison pénale, qui fait partie, il ne faut pas l'oublier, des pratiques juridiques normales de l'inquisition<sup>41</sup> ; il est le mieux placé pour le dire, s'il est vrai qu'il est lui-même condamné à la prison à vie, l'« attestation » de la folie par la torture lui ayant permis d'échapper à la mort. Du reste l'idée que la prison sert « aussi » à punir est déjà largement présente, comme en témoigne toute la littérature carcérale<sup>42</sup>. Délibérément abandonné dans un cachot sous la menace permanente du pire, à peine protégé par le statut de fou conquis de haute lutte et auquel il décide d'ailleurs de renoncer, puni de fait pour son insoumission en prison, il ne reconnaît pour autant aucune légitimité à cette peine, ni du reste, comme le montre la *Città del Sole*, à la prison comme telle<sup>43</sup>. Au contraire, il ne cesse de dénoncer la longueur de sa détention, les tourments subis, les conditions de son incarcération, en adoptant la figure du prophète et du sage persécuté par les tyrans. En ceci, Campanella ne pouvait sans doute que conforter son statut de « rebelle », en même temps qu'il se construisait le personnage, de manière peut-on dire proprement performative, du philosophe emprisonné et persécuté, héros de la vérité et modèle d'intégrité et de constance, dont la réputation ne cessa de grandir dans toute l'Europe, jusqu'à sa libération, et bien au-delà<sup>44</sup>.
- 34 Dans les poésies datables de cette période, Campanella fait de sa prison, de la « fosse », comme comble d'une longue série de tourments et d'enfermements injustement soufferts, le sujet premier de ses méditations philosophiques et spirituelles. Les descriptions qu'il fait de sa situation sont à la fois elliptiques et pourtant d'une tranchante précision ; l'un des enjeux de l'écriture est bien de clamer et donc de faire savoir quel est son sort passé et surtout actuel. Soit, dans la troisième « *salmodia metafisica* », par le biais d'une longue invocation de la divinité :

*Sei e sei anni, che 'n pena dispenso  
l'afflizion d'ogni senso,  
le membra sette volte tormentate,  
le bestemmie e le favole de' sciocchi,  
il sol negato agli occhi,*

*i nervi stratti, l'ossa scontinoate,  
le polpe lacerate,  
i guai dove mi corco,  
li ferri, il sangue sparso, e 'l timor crudo,  
e 'l cibo poco e sporco.*<sup>45</sup>

Cette déploration véhémement est aussi un acte d'accusation répété du philosophe à l'encontre de ses bourreaux. La dénonciation continue des juges et des officiers espagnols, mais aussi, de manière à peine couverte, des autorités ecclésiastiques, de la part d'un homme qui leur était soumis, est très étonnante, et atteste en tout cas d'un usage admirable, et admirablement imprudent, de la parésie, de la liberté de parole, au moins sur ce terrain et jusqu'à un certain degré (pas d'attaque frontale par exemple du vice-roi, du pape, ou encore du Saint-Office)<sup>46</sup>. Car rien ne permet bien sûr d'en conclure que Campanella déclare ouvertement sa pensée sur toutes choses. Il est important de noter qu'il appuie ses accusations téméraires sur l'adoption de la position de philosophe, mais surtout de prophète. Le prisonnier qui dénonce ses persécuteurs passés et présents, le fait en effet à travers une identification personnelle aux philosophes condamnés pour rébellion et hérésie (Socrate au premier chef, comme on l'a vu) et surtout aux prophètes persécutés de l'Ancien Testament, qui « figurent » eux-mêmes la passion du Christ<sup>47</sup>. Évidemment ses bourreaux et ses juges ne pouvaient que trouver ces comparaisons d'une prétention et d'un orgueil inouïs, en même temps qu'ils leur faisaient injure. Toutes ses tentatives de défense en la matière reposaient sur la même ambiguïté, susceptible de renforcer les accusations contre lui. Par exemple, il explique dans le « *proemio* » de l'*Ateismo trionfato* adressé à son « ami » Kaspar Schoppe, conformément à sa ligne de défense invariablement répétée, que c'est pour avoir prédit de grands bouleversements politiques à partir des « *signi in sole, luna et stellis* », qu'on le condamne comme « *ribello et heretico* »<sup>48</sup>. Cela prouve que ces accusateurs ont « *l'animo di Machiavelli* » (« l'esprit de Machiavel ») qui « *ogni dottrina e profetia pensano sia fatta per acquistare signoria* »<sup>49</sup> ; ce qui montre d'ailleurs que Campanella avait une perception aiguë de l'image inquiétante de réformateur, voire de fondateur d'une nouvelle « *lex* » que l'on avait de lui. Ainsi est-il, comme le prophète Amos, traité en rebelle, comme Jérémie, plongé « *nel lago inferiore, senza luce, senz'aria, in puzza et acqua attorno, sempre in notte et inverno continuo, con ferri a piedi, in paura e tribulatione* »<sup>50</sup>. Comme l'âne du prophète Balaam, qui vit l'Ange, alors que son maître restait aveugle, il est éperonné, battu, affligé par ses « patrons » :

*Vedi se io son l'Asino, che in cinquanta prigione, fin mo mi trovai serrato et afflito : sette volte fui tormentato, e l'ultima fu 40 hore con funicelli fino all'ossa intranti, appeso ad una fune a cavallo sopra un acuto legno, che mi devorò un rotolo di carne, uscìro più di dui <libre> di sangue.*<sup>51</sup>

Toute cette partie du texte disparaîtra, ce qui n'est guère étonnant, de l'édition latine, soit par auto-censure, soit par censure directe du texte ; pourtant Campanella parviendra à diffuser l'atroce réalité, aujourd'hui attestée par la documentation, de ses sept tourments et en particulier du plus terrible d'entre eux, auquel on ne cesse de se référer à mi-mot, lorsqu'on évoque sa figure au XVII<sup>e</sup> siècle, dans les milieux intellectuels<sup>52</sup>. En revanche, sa vocation prophétique sur laquelle il appuie dangereusement sa défense et ses protestations véhémentes, semble avoir rencontré dans les cercles de doctes un accueil plutôt réservé : un Naudé ou un Gaffarel préférant ne retenir que le philosophe d'exception, praticien de la seule magie naturelle<sup>53</sup>.

35 Il faut dire, car cela a directement à voir avec la prison et avec la reprise des motifs interprétatifs classiques de l'épreuve carcérale, que Campanella s'aventure très loin dans la lecture prophétique de son propre destin, en se livrant à une herméneutique figurative

de la Bible fort audacieuse et fatalement suspecte, puisqu'il détourne ce mode d'interprétation de sa finalité propre (la figuration de l'avènement du Christ dans l'Ancien Testament) pour l'appliquer à son destin personnel<sup>54</sup>. Cela apparaît en particulier clairement dans la *Lamentevole orazione profetale dal profondo della fosse dove stava incarcerato*<sup>55</sup> qui est, pour une grande part, une paraphrase du Psaume 87, traditionnellement tenu pour « prophétique » parce que « figurant » les mots du Christ sur la croix : « Père pourquoi m'as tu abandonné ? ». Mais Campanella fait d'abord fond sur le verset 6 : « Ils m'ont mis dans une fosse profonde, dans des lieux ténébreux, et dans l'ombre de la mort ». De sorte que dans cette lecture d'un psaume comme préfiguration de sa propre condition carcérale, fra Tommaso est bien près de s'arroger la place du messie. Il est difficile, en fait impossible, de distinguer la part d'assomption pure et simple, de métaphorisation et d'exploitation stratégique du motif messianique, mais il est sûr qu'une telle position ne pouvait que se retourner contre le philosophe. Une fois de plus, il apparaît surtout comme piégé par la figure à la fois prophétique, messianique et prométhéenne qu'il s'est donnée à travers ses textes et ses actes au fil du temps, et à laquelle il ne peut renoncer sans cesser d'apparaître – et peut-être d'être – lui-même. Ainsi, lorsqu'il décrit sa situation comme celle de Prométhée enchaîné sur le mont Caucase (il nomme d'ailleurs la fosse : « le Caucase »), et sa prison comme l'antre des Titans écrasés sous la terre, il donne certes une dimension héroïque, proprement titanique en effet, à ce qui ressemble bien à la poursuite, malgré la répression et le châtement, d'un combat. Mais ce combat perdu, le combat des titans, pour l'idéologie dominante du XVII<sup>e</sup> siècle, est, ne peut être, que celui de forces rebelles contre l'ordre et le pouvoir légitimes<sup>56</sup>. Campanella fait partie de ceux, plus nombreux qu'il n'y paraît, qui récusent en fait cette partition manichéenne du monde politique au profit des pouvoirs en place. La lecture de Machiavel n'y est sans doute pas pour rien, mais aussi une appréhension néo-platonicienne de l'articulation de la politique, de la métaphysique et du théologique, au nom de laquelle il critique, mais aussi à laquelle il intègre les leçons de ce qu'il appelle « *machiavellismo* » et « *ragion di Stato* » : entendant par là toutes les formes de pouvoirs qui reposent sur « *l'Amor proprio* ».

*La Ragion di stato di questo secolo antichristiano consiste in stimar più la parte che il tutto, più se stesso che la specie humana, e più che il Mondo, e più che Dio*<sup>57</sup>

C'est en se déclarant en effet rebelle à cette raison d'État qui règne jusque dans l'Église, et qui est proprement « tyrannie » et « impiété », que Campanella peut assumer le rôle du titan puni par les dieux dans les cavernes, ou de Prométhée – le provident – enchaîné. Notons que le platonisme politique de la *République* est essentiel à cette optique : si les tyrans ne peuvent faire autre chose que de persécuter et enfermer les philosophes, c'est qu'ils savent bien qu'ils devraient régner à leur place, et Campanella, dans tous ses écrits, y compris dans ceux où il adopte la position du simple analyste et conseiller politique, trahit cette conviction qu'il possède une vocation politique, du fait même de sa nature de philosophe et de prophète.

## Motif philosophique de la prison

- 36 Il existe cependant une raison supérieure, difficile à appréhender, mais nécessaire, à cette déraison d'État qui condamne le philosophe à la prison et à la mort, lui qui, en fait, devrait régner. Dans cette optique à la fois philosophique et théologique, la prison prend une nouvelle dimension qui, cette fois, la justifie. Comme le dit la quatrième « *canzone* » du *Dispregio della morte* (*Mépris de la mort*) :

*Se fusse meglio a tutto l'universo,  
alla gloria divina ed a me ancora,  
ch'io di guai fosse fuora,  
liberato m'avria l'Omnipotente.*<sup>58</sup>

Du reste, « *liberato* » doit s'entendre en deux sens, l'un faible, qui est la libération physique de la prison, l'autre fort, qui est la libération de l'âme de la prison du corps : la mort, que le philosophe s'efforce de mépriser. La thématique platonicienne du monde matériel et du corps comme prison des âmes sert de fil conducteur à ces quatre « chants » :

*Se nativa prigion te non legasse,  
legar non ti potria l'empio tiranno.*<sup>59</sup>

L'« *Esposizione* » commentera, de manière limpide :

*Il tiranno fa torto, ma non male, anzi ti sprigiona o risuscita ; perché il corpo è prigionia, secondo san Paolo e Trismegisto, e carcere oscuro. E perché siamo carcerati nel corpo, possono gli uomini carcerarsi ancora. Onde i venti e gli angeli non possono da noi essere carcerati. Talché non deve temersi il morire, ma stimarsi fine di prigionia e di morte ecc.*<sup>60</sup>

Cette terre en effet est « des démons et des âmes » et c'est pour cette raison que Dieu la fit obscure, opaque et pesante<sup>61</sup>. Le même motif est développé, de manière exactement parallèle, dans le chapitre VIII de *l'Ateismo trionfato*. Ce texte étonnant adopte la forme de la « *visio* » : le narrateur campanellien entre « *in sacra estasi* » (« en une extase sacrée ») et il déploie sa vision cosmologique, métaphysique et morale de la vie humaine, guidé, et plus d'une fois corrigé, par une « *secreta Intelligenza* » (« intelligence secrète »), un « *Cherubino* » (« chérubin »)<sup>62</sup>. La terre lui apparaît d'abord, parmi les corps célestes et lumineux, comme une « *picciola e nera stanza* » (« petite pièce noire ») « *malinconica* » (« mélancolique ») et « *brutta* » (« laide ») ; aussi ne fait-il point de doute qu'elle est un « *carcere* » et un « *essilio* » (« exil ») pour ceux qui ont péché dans les « *bianchi regni* » (« blancs royaumes »)<sup>63</sup>.

*Ricevemo carcere potatile dal carcere comune, e tenemo solo dui forami aperti trasparenti, e tutto il resto è opaco, per qualche leggera colpa siamo dannati alli corpi.*<sup>64</sup>

Il y a là, outre une référence à Origène, un thème cher à Campanella, présent dans ses écrits de métaphysique et de physiologie : la situation de la perception, conditionnée par le corps, est proprement carcérale, car elle ne nous donne des choses qu'une vision extrêmement partielle et affaiblie<sup>65</sup>. L'âme est ainsi plongée dans une obscurité sépulcrale qui lui interdit de se connaître elle-même, de connaître le corps et ses actions en lui<sup>66</sup>. Le corps, quant à lui, est un « *carcer di morte* », comme dit saint Paul, et la mort une libération de la « *prigione* » et de la « *sepoltura* »<sup>67</sup>.

- 37 Il est cependant notable que, sur tous ces points, « l'intellect chérubinique » corrige et précise la vision. D'abord à l'égard du tout de l'univers, il est bel et bon que la terre soit ainsi obscure parmi les sphères lumineuses, comme un grain de beauté sur un visage. Surtout Origène a tort : « *non era necessario che l'anima avesse peccato inanti in cielo* »<sup>68</sup> ; la prison n'est pas d'abord et essentiellement, comme on serait enclin à le croire, punition de fautes commises, mais une épreuve, où l'âme devra se battre et se déterminer par le libre arbitre pour mériter son salut :

*Dio amoroso, per un suo giuoco che fa con le creature sue, manda l'anime al corpo, quando le crea, perché stiano in guerra perpetua, e vincano, e si rendano degne di maggior gloria.*<sup>69</sup>

De sorte que le motif de la prison, bien que maintenu, s'en trouve relativisé, comme est fortement affaibli, sous la couverture d'une critique permise du semi-gnosticisme d'Origène, le dogme du péché originel. Certes, les âmes sont punies en la prison corporelle et terrestre, pourtant ce n'est pas cela qui importe véritablement, mais le «

*gioco* » (« jeu ») avec Dieu, ce défi qu'elles ont à relever dans l'amphithéâtre du monde sous le regard de la « *corte celeste* » (« la cour céleste »), nanties de l'arme invincible du libre arbitre qui leur permet de résister victorieusement aux souffrances et aux tourments les plus terribles. Aussi Campanella n'envisage-t-il pas son interminable et terrible emprisonnement comme un châtement de Dieu, mais comme le lieu d'épreuve et de lutte qui lui a été dévolu par la divinité pour accomplir librement sa destinée exceptionnelle. Ce faisant, il reprend sa critique de la prison pénale en l'élevant à un plan métaphysique et théologique, qui d'ailleurs atteste bien cette inclination au pélagianisme qui lui sera sévèrement reprochée par ses censeurs. De ce point de vue, l'élément doctrinal qui le conduit à affirmer sa liberté fondamentale malgré et contre la prison le fait-il apparaître comme hérétiques aux yeux des sévères théologiens romains. C'est en tout cas de cette façon qu'il exploite, en l'appropriant à sa situation factuelle, le thème néoplatonicien du sage libre dans les fers ; ceux de la prison où le tyran le confine, mais d'abord ceux du corps et du monde matériel où les vivants ont à jouer le rôle qui leur a été donné. De cette façon, la prison, qui est bien négation de la liberté, devient aussi le lieu d'exercice de la liberté. Le sage, par l'usage de sa faculté supérieure dont relève la volonté – l'intellect (*mens*) – s'élève jusqu'à la patrie céleste dont il est exilé et s'affranchit, s'évade de l'univers clos, carcéral, de communication entravée des sens corporels (« *sensus* ») animés par l'« esprit » vital (« *spiritus* »)<sup>70</sup>. Cela implique qu'il ne saurait bien sûr aimer sa prison, s'y résigner ou s'y attacher. Ceux par contre qui se complaisent et délectent de la prison du corps et du monde, écrit-il encore dans *l'Athéisme vaincu*, sont comme ces prisonniers qu'il dit avoir rencontré, « *nelle prigioni lungo tempo che li dispiace uscir in libertà* »<sup>71</sup> : « *di animo servile, e vile, e non confidan vivere altrove* »<sup>72</sup>, et il ajoute :

*[...] in galera viddi molti galeotti che vogano il remo, e perché son d'animo basso e non sanno vivere d'altro esercizio, si contentano di star in galera incatenati, e finito il tempo di lor condanna, pur si vendono in galera per tanto al mese. Che meraviglia se l'anima si contenta vogar li remi delle braccia e piedi, e star serrata tra li nervi e fibre e celabro, et involta in questo poco lucido spirito animale, che li dà gusto e conoscenza di qualche cosa, poiché essa non ha gusto di libertà né di altro sapere ?<sup>73</sup>*

On voit donc très bien comment et combien l'expérience carcérale informe la spéculation philosophique, combien aussi le prisonnier se montre peu résigné à son état ; la seule manière de la rendre un tant soit peu supportable étant d'identifier la condition carcérale à la condition humaine, mais en faisant de cette prison le lieu d'une lutte perpétuelle, d'un jeu et d'une joute qui la transforme entièrement, au sens où sa fonction de punition et de privation physique de liberté devient seconde par rapport à l'exercice qu'elle permet de la contemplation et de la volonté. Ainsi, Campanella peut-il également reprendre à son compte le topos, déjà exploité par Cardan, de la prison comme lieu du retrait des sens et de la solitude, incitant à l'activité contemplative et permettant donc de s'élever dans la connaissance<sup>74</sup>. C'est du reste le sens qu'il donnera, au soir de sa vie, à toutes ses années d'enfermement : sans la prison, il n'aurait pu, comme il l'a fait, procéder à une refondation complète du savoir<sup>75</sup>.

## Giambattista Marino : la prison burlesque

38 Giambattista Marino connut la prison à trois reprises. Il fut incarcéré une première fois à Naples, en 1598, dans la prison de la Vicaria. Une source rapporte qu'on l'arrêta pour *vizio nefando* (sodomie) ; une autre pour avoir mis enceinte la fille d'un riche marchand,

Antonella Testa, morte des suites d'un avortement. Quoiqu'il en soit, il fut relâché sans procès, au bout de quelques mois, grâce à l'intervention de Don Matteo di Capua, Principe di Conca, le grand Amiral de Naples dont il était le secrétaire. L'année suivante, il retourna dans la même prison pour avoir falsifié des bulles en faveur d'un jeune aristocrate de ses amis, Giovan Marino d'Alessandro, condamné à mort pour homicide, afin de le faire passer pour prêtre. L'affaire était sérieuse, et on ne le laissa sortir de prison, toujours par l'intercession de son maître, au bout de quelques mois, qu'en déclarant une évasion, comme cela se faisait parfois pour régler des situations délicates. C'est peut-être durant cette incarcération que le poète composa un sonnet, publié dans les *Rimes héroïques*, dont trois vers, d'une remarquable intensité dramatique peuvent faire penser aux pièces de Campanella<sup>76</sup>.

- 39 Enfin, plus de dix ans après, à la prison du Senato de Turin, alors qu'il était déjà parvenu à une immense notoriété poétique, peu après la tentative d'assassinat perpétrée contre lui par son concurrent Gaspare Murtola, il fut lui-même jeté en prison par la volonté de son maître le duc Charles Emmanuel de Savoie, apparemment pour avoir tenu des propos et, dit-il lui-même, pour avoir en ses vers *scherzato poco modestamente* (« plaisanté avec peu de modestie ») aux dépens de son maître. Il resta enfermé plus d'une année, malgré les multiples interventions d'amis et de protecteurs de la meilleure aristocratie et de membres de la famille même des Savoie.
- 40 Parmi les textes divers, en vers et en prose, écrits durant ses incarcérations et qui parlent de la prison, deux d'entre eux se détachent par leur ton et leur style éblouissants, qui méritent cependant d'être lus en tenant présentes d'autres pièces, en particulier d'autres lettres de la prison turinoise, qui utilisent d'ailleurs plus d'une fois les mêmes procédés et jusqu'aux mêmes modules textuels. Ils se présentent en tout cas comme des écrits de prison qui sollicitent l'aide de leurs destinataires respectifs – le prince de Conca pour la pièce napolitaine<sup>77</sup> et le comte Ludovico D'Aglié, poète lui-même, mentionné en exergue du texte turinois –, mais ils visent manifestement, par-dessus l'épaule du protecteur ou de l'ami, un public plus large d'amateurs, sans être pour autant destinés à la publication imprimée. Évidemment nous n'avons aucune certitude concernant les dates et les lieux effectifs de composition, même si les deux œuvres sont datées et précisément situées ; cependant de nombreux indices, et d'abord l'insistance dans la demande d'aide, montrent qu'une première version de l'un comme de l'autre a bien été composée au temps même de l'incarcération. Le plus ancien est une longue pièce en vers (340/342 vers), le second une épître en prose ; tous deux relèvent cependant d'un même genre ; celui de la *burla* et de la satire et plus encore de ce style qu'il est convenu en Italie, depuis la parution des rimes de Berni en 1548, de qualifier de « *burlesco* »<sup>78</sup>, ce qui ne les empêche pas de présenter certains traits d'une gravité consommée. De l'un à l'autre, les échos sont nombreux, et d'ailleurs certains passages de la lettre de Turin permettent d'éclairer le poème de Naples, et les deux textes exploitent très largement les mêmes topiques, ce qui conduit bien sûr à poser la question de leur fiabilité si l'on peut dire, dans ce qui se présente comme une écriture composée au vif de l'expérience carcérale. D'autant plus que, dans les deux cas, le poète rivalise d'ingéniosité, multiplie les « *concetti* » (« pointes »), calembours et autres jeux de mots, les références savantes en même temps que les équivoques obscènes. Aussi pourrait-on en conclure hâtivement que l'on a affaire à un pur tissu de lieux communs sur la prison, exploités sur un mode comique sans grand rapport avec les conditions réelles d'incarcération de l'auteur. S'il en était ainsi, et sans préjuger des qualités esthétiques de ces textes, nous aurions au moins affaire à de précieux documents

sur les représentations du lieu carcéral partagées par l'élite culturelle capable de lire et de goûter les prouesses marinesques.

- 41 Il est cependant possible de montrer que la relation avec la réalité sociale de la prison et avec l'expérience propre de l'auteur est beaucoup plus étroite qu'il ne pourrait sembler. D'abord parce que la dimension humoristique, *giocosa*, est contrebalancée et contredite par l'expression de la plainte et de l'amertume, une insistance à détailler les infortunes et les souffrances des prisonniers, à décrire les conditions sordides de la vie quotidienne en prison. Ensuite parce que les deux faces de ce Jean qui rit et Jean qui pleure, qui renvoient constamment l'une à l'autre, et dépendent l'une de l'autre – car ce qui est rendu risible est le malheur même du détenu –, sont les ressorts rhétoriques de textes qui sont des appels à l'aide et des demandes de secours. Enfin, et surtout, il apparaît que par son mode d'écriture même, le ton adopté, volontiers insolent et vulgaire, flirtant sans cesse avec l'indécence et le blasphème – toutes qualifications qui doivent bien sûr être considérées selon les critères d'appréciation de l'époque – cette littérature entretient un lien fort avec l'univers social et symbolique de la prison dont l'écrivain cherche à se distinguer, mais auquel il participe aussi presque nécessairement, et cette nécessité est double : elle est d'abord factuelle, mais elle est en même temps de l'ordre des représentations, dans l'image qu'il ne peut s'empêcher de donner de lui-même à ses destinataires. Dans la mesure où ces deux textes de Marino s'inscrivent dans une tradition qui court depuis Burchiello au moins et se poursuivra après lui, par exemple avec le *Camerotto* de Girolamo Brusoni, il est alors possible de faire l'hypothèse de l'existence d'une littérature carcérale caractérisée par sa dimension simultanément récréative et apitoyante destinée en premier lieu à solliciter des secours, mais aussi, par ses qualités transgressives, comme participant du monde de relégation, de misère, mais aussi de délinquance dont elle est le produit. La réception de ces pièces, en tout cas, en tant que textes sinon subversifs, du moins non-innocents, est attestée indirectement, nous semble-t-il, par leur circulation manuscrite et leur publication posthume, à Paris, en 1626, dans un recueil hétéroclite, privé des permissions en bonne et due forme<sup>79</sup>.

## Scènes de la vie carcérale

- 42 Le registre bas, qui s'autorise explicitement du Berni<sup>80</sup>, permet, et appelle, comme dans les romans picaresques et les romans comiques français, des descriptions précises, sans peur aucune de la trivialité, qui confirment ce que l'on sait des conditions courantes d'incarcération sous l'Ancien Régime :

*M'han assegnato il Cameron per stanza,  
Ove ogni malandrino, che s'appicca  
Venir à diportarsi ha per usanza.  
La stanza non è commoda, nè ricca,  
Vi si stà caldo e freddo insieme insieme  
In un punto si trema e si lambicca.  
Le mura senza pioggia, e senza seme  
Germogliano e verdeggiano insalata  
Per le parti di mezzo e per l'estreme.  
E tutta co'l carbone historiata,  
La grotta apunto par de la Sibilla,  
Tanto è rotta, mal concia, e affumicata.*<sup>81</sup>

- 43 Cellule marquée d'infamie, sans doute confinée dans la partie de la prison réservée aux criminels<sup>82</sup>, sombre, moisie, insalubre, noircie de fumée et de graffitis... Celle de Turin n'est pas bien meilleure :

*[...] alloggio in una camera smattonata e smantellata, esposta (Iddio grazia) alle prime furie del rovaio ; talmente che la tramontana mi darebbe la stretta, senon mi appiattassi talvolta dentro una pelliccia, a guisa di Adamo nel paradiso terrestre. Le mura sono tutte istoriate col carbone di gieroglifici e di grottesche. Oh che belle figure! uccelli e sparavieri con sonagliere !*

<sup>83</sup>

On aura compris de quel type d'oiseaux et de sonnailles il s'agit... Mais la cellule de Turin présente bien d'autres inconvénients :

*Per mio flagello mi trovo in questa stanza senza cacatoio. [...]. Queste sí che sono tribulazioni : piscio senza riverenza dentro una pignata per penuria de' pitali; ed accioché essallazioni delli arabi odori non mi giungano al naso, soglio tenerla coperta con un pezzo di tegola.*<sup>84</sup>

- 44 Dans le poème de Naples sont décrits par le menu les diverses pièces du mobilier, à commencer, si nous lisons bien, par le lieu d'aisance, dont le « couvercle », désormais cloué au mur, sert d'étagère à une chandelle de piètre qualité<sup>85</sup>, mais aussi la table graisseuse, maculée de tant de couleurs que l'on dirait le tablier d'un célèbre peintre, ami de Marino (Gian Bernardo Lama), l'unique pot ébréché pour boire un vin allongé d'eau (« baptisé ») et pourtant épais comme « *una colla/ meritevole [...] del bordello* »<sup>86</sup>, la paille sans draps, infestée de poux, de puces et de punaises, l'un des tourments majeurs de la vie carcérale... Les prisonniers mangent l'écuelle sur la cuisse, au hasard de la journée ou de la nuit, à lentes bouchées, une nourriture chiche et plus que médiocre, à base de salade et de pain<sup>87</sup>. La nuit, les rats et les souris se déchaînent en une fantasmagorie démoniaque et s'adonnent à des danses endiablées, renversant les marmites et griffant les visages des dormeurs<sup>88</sup>, et même, ajoute la lettre de Turin qui reprend dans les mêmes termes ce motif obligé du monde des prisons<sup>89</sup>, menaçant l'intégrité des attributs virils du poète.
- 45 La perte des repères sensoriels (dans l'obscurité, on ne sait plus distinguer le jour de la nuit), une fatigue tenace et l'insomnie font ainsi partie de l'enfer carcéral, décrit dans le poème comme une situation proprement cauchemardesque de souffrance et de désir impossible à satisfaire selon une chaîne de comparaisons fort drôles et particulièrement expressives, destinée à montrer que le prisonnier est autrement plus à plaindre que ne le fut le Job de la Bible, qui d'ailleurs jamais ne connut la prison :

*Crepar di fame, e haver gelati i denti,  
tener madonna in braccia stretta stretta,  
e non poter rizzar i fornimenti.  
Haver talhor da scriver all'infretta  
esser l'inchiestro duro, secco e bianco,  
carta bagnata, e penna che non getta.  
Il duol de la podagra, e il mal di fianco  
son proprio come un zero sopra il tutto,  
il non poter dormir d'esser stanco.*<sup>90</sup>

- 46 De la même façon, la lettre de Turin insiste sur la mauvaise qualité de la pitance et de la literie... Cette fois, le poète a des draps, changés une fois le mois par les soins d'une diligente « *patrona* »... encore sont-ils recuits dans la graisse et tâchés de menstrues<sup>91</sup>. Il ajoute aussi une particularité fort extravagante :

*Mi son fatto acconciar un carriuolo su la schiena di quattro bancacce vecchie, e quivi, quando io sono stracco, vi fo alle volte un sonnarello.*<sup>92</sup>

Il y parle aussi, avec une étonnante liberté, des frustrations sexuelles du détenu :

*Le puttane qui, se non si fanno spiriti, non passeranno per gli spiracoli di questa spelunca, o per le fessure di queste ferrate. Per questo bisogna ch'io mi diletta più della contemplativa che dell'attiva, e che mediante la profondità di questa speculativa filosofica mi trattenga con Menalca, Menandro, Menelao e Menalippo.*<sup>93</sup>

Quand on sait que se masturber se dit *menarsi*, on comprend le sens de l'évocation de tous ces doctes grecs.

- 47 Parmi les maux de la prison, l'un des plus prégnants est celui du manque d'argent, sans lequel le détenu n'obtient pas même le strict nécessaire de ses gardiens, lesquels sont maudits pour leur malhonnêteté et leur lésine. Le temps où une obole suffisait pour passer aux enfers est révolu : il convient désormais d'être beaucoup plus généreux<sup>94</sup> et « *se contanti non hai, ti poi morire* » dit le manuscrit de Florence<sup>95</sup>. Rien ne sert de dire

*[...] io son poeta  
Poi ti fare un sonetto una canzone ;  
Il ver Sonetto è il suon de la moneta.*<sup>96</sup>

De sorte que même Salomon, le roi poète de la Bible, même Bembo, « *gran poeta et cardinale* » pourraient ici mourir pitoyablement de faim<sup>97</sup>. Tout se monnaie chèrement, nourriture, boisson, les moyens d'écrire, de transmettre des messages et d'en recevoir... et quand le comptant fait défaut, le gardien prévenant est toujours prompt à vous vendre le manteau pour quelque bénéfice misérable<sup>98</sup>.

« *O gente senza legge, senza fede* » (« Oh gens sans foi ni loi ») : le poème s'arrête longuement sur le personnel de la prison, sbires armés et gardiens, en présentant d'abord le portrait d'un surveillant :

*Un ser cotal ch' ha nome Gioan Maria,  
Nacque giudeo, fù mulatier, fù frate,  
Fù hoste, fù sensal, e poi fù spia.  
Indi, per darsi ad arti più lodate  
Sbirro si fè, e al fin diverrà boia,  
Per fare andare l'anime dannate.*<sup>99</sup>

- 48 Qui plus est, cet individu peu recommandable, pour ouvrir la prison, attend certaine faveur du jeune poète que celui-ci n'est certes pas disposé à lui accorder<sup>100</sup>.
- 49 Pour appeler son gardien, le prisonnier doit crier et frapper sur ses grilles :

*Al fin se ne vien pur, come Dio vuole  
E fa tremar quell' antri oscuri e cavi,  
Latrando come Cerbero à tre gole.  
...  
Che diavoli è chi batte alla mal'hora,  
Gente indiscretta, ciurma di mandracchio,  
Non posso per voi dormir un' hora.*<sup>101</sup>

Le poète, lui donne du *signor dentro il mostaccio* (« du Monsieur par la moustache ») pour lui commander un dîner, qu'il va devoir payer au prix fort, s'il ne veut mourir de faim<sup>102</sup>.

- 50 Comme aux enfers Rhadamante, Éaque et Minos, la présence des gens de justice, n'est guère rassurante :

*[...] tutto 'l dí non si sente altro per questa corte che carille di presidenti, di senatori, di collateral, di giudici e di fiscali, che vengono a discutere processi ed a tirar su la corda qualche sciagurato.*<sup>103</sup>

Ce supplice de la peur du supplice, issue possible de tout procès, est aussi l'une des choses les plus souvent décrites<sup>104</sup>.

- 51 Pour autant l'appréciation des codétenus, dans la prison de Naples apparemment très peuplée, n'est guère empreinte d'un sentiment de grande compassion et solidarité :

*Gli è di briccanti e di bricconi un choro.  
Chi vuol contarmi à forza il suoi mall'anni,  
Chi dice qaundo io venni, io feci, io fei.  
Chi vâ, chi viene e chi si cerca i panni.<sup>105</sup>*

- 52 Un groupe fait office de très intéressé comité d'accueil, coutume maintes fois relatée et déplorée :

*Evvi un branco di ladri farisei,  
Che tosto che ciascun entra la soglia  
Gli son d'intorno e son di cinque o sei.  
Non val che preghi, pianga o che ti doglia,  
L'oglio alla lampa si convien pagare.<sup>106</sup>*

- 53 Marino dresse surtout le portrait haut en couleurs d'un compagnon de cellule : un « *pedante* » crasseux et un tantinet ivrogne, discoureur intarissable à la piété douteuse<sup>107</sup>, poursuivi pour pédérastie selon ce que laisse entendre le manuscrit de Florence<sup>108</sup>, car de pédant à pédéraste la voie de la satire est toute tracée. Ce calabrais qui écorche le toscan semble féru de politique, s'il est vrai qu'il redistribue volontiers les frontières des nations (« *Vuol tagliar a traverso il Mappamondo* »)<sup>109</sup>. Il est en outre un grand ratiocineur et un polyglotte mal embouché qui « raisonne avec le cul de tous les langages »<sup>110</sup>. Même s'il est très improbable qu'il s'agisse vraiment de lui, on ne peut s'empêcher de penser au calabrais Campanella qui avait déjà commencé sa vie carcérale, et qui paraît s'être occupé à écrire une cosmologie cette année-là<sup>111</sup>. D'ailleurs il n'existe aucun témoignage d'une incarcération du philosophe de Stilo en juin 1598 dans la ville de Naples, où il se trouve en effet, en transit entre Rome où il a subi le procès pour hérésie et sa Calabre natale, où il fomentera l'année suivante la fameuse rébellion<sup>112</sup>. Mais on peut imaginer en effet que le poète courtisan, s'il avait croisé en prison le frère rebelle, aurait pu en composer une satire comparable, car les deux hommes sont opposés en tout, et jusque dans leur manière respective de dire la prison. Quoiqu'il en soit, mêmes s'ils ne se sont jamais rencontrés, leurs destins se sont en effet croisés à Naples cette année-là, alors que le poète était enfermé dans cette prison où Campanella, du fonds de sa « fosse », quelques années plus tard, demandera en vain aux autorités de le transférer.

- 54 Marino fait aussi en passant son propre portrait en prisonnier, dans la veine de dérision et d'autodérisions amères qui caractérise les deux textes :

*Son fatto rauco, lungo, smilzo e secco,  
E la barba e la chioma incirconcisa,  
E rabbuffata sì, se che paio un becco.<sup>113</sup>*

Mais « *becco* » (bouc) est aussi une injure des plus courantes, qui veut dire « cocu ». Dans le texte en prose, on l'a vu, il n'hésite pas à se peindre sous les traits d'un gueux grotesque portant son lit sur le dos, adonné à la masturbation et surtout affligé d'une profonde dépression morale. Car, c'est l'autoportrait psychologique qui est surtout prégnant dans ce second texte, ou plutôt la mise en scène du moi dans un jeu d'autodérision qui renvoie à une exaspération et une rage inépuisables. Soit, ainsi qu'il le dit en filant la métaphore infernale :

*Volete le Furie ? Le Furie non sono che tre. Ma io credo averne nel petto e nella mente un centinaio, e non vibraro facelle o fiaccole, ma di que' torcioni che s'appicciano alla comedia.  
Non scotono vipere, aspedi sordi, ceraste od amfesibeni, ma cocodrilli, sfingi, chimere e pitoni.<sup>114</sup>*

## Enfer et damnation

- 55 Les deux pièces regorgent de lieux communs sur la prison et de références bibliques, littéraires et savantes. La plupart font l'objet de détournements comiques et parodiques, mais plus d'un motif emprunté au registre du sacré est aussi exploité pour sa gravité, de sorte que le lecteur est toujours maintenu en équilibre instable entre dérision et déploration, et si le ton dominant est bien celui de la *burla*, le discours est toujours prêt à basculer dans le pathétique. Le motif dominant, le *topos* qui sert de cadre ou de fond est celui, que l'on peut dire obligé, de l'enfer carcéral. Le ton est donné d'entrée de jeu dans le poème :

... già volge un mese,  
 Che mi trovo sepolto in questo inferno,  
 E per quanto ne veggio è un mal paese.  
 E soffro pene tal, se ben discerno,  
 Che Eaco, Radamanto, nè Minosso,  
 Registrate non l'han nel lor quinterno.<sup>115</sup>

- 56 L'identification de la prison au lieu infernal est aussi omniprésente dans le texte en prose, à travers une confrontation serrée de la situation du prisonnier avec celle des damnés et des démons, qui conduit à d'inquiétants aperçus sur l'état d'âme et d'esprit du poète incarcéré et, tout à la fois, aux allusions licencieuses et obscènes les plus débridées.

\*

- 57 La culture mobilisée pour exprimer l'enfer carcéral est considérable : bien sûr toute la mythographie infernale du paganisme grec et latin, entremêlée à celle de l'imaginaire chrétien, avec une insistance parodique sur le démonisme, mais aussi l'exploitation peu orthodoxe de la théologie de la punition infernale, des références constantes, explicites ou non, au voyage dantesque, mais aussi à l'« *impresa* » d'Astolphe chassant les Harpies, à « l'enfer » bien peu catholique d'une célèbre nouvelle de Boccace, aux satires « infernales » d'Anton Francesco Doni, de multiples renvois à des épisodes bibliques, etc. Toute une culture proliférante de l'enfer, foncièrement désacralisée, est ainsi mobilisée pour rendre compte de la vie carcérale de façon à la fois « burlesque » (l'un des traits majeurs du « *burlesco* » tel que le théorise Annibale Caro dès 1537, réside d'ailleurs dans la parodie de la mythologie) et grotesque, mais aussi, pour étonnant que cela puisse paraître, réaliste, ce qui ne veut pas dire nécessairement fidèle.
- 58 Le motif de l'enfer carcéral n'est certes pas original en lui-même, inlassablement repris par tous les auteurs de l'époque qui ont à évoquer la prison appréhendée de l'intérieur, du point de vue du prisonnier. Il s'agit d'ailleurs d'une intéressante inversion et exténuation métaphorique : si l'enfer est souvent décrit et représenté comme une prison éternelle, la littérature carcérale explore tout ce en quoi le lieu d'enfermement (l'homophonie en français a bien sûr son importance) peut à juste titre être appelé « enfer » et en quoi elle en est littéralement un, au point que ceux qui séjournent en prison en viennent parfois à ne plus véritablement craindre les peines d'outre-tombe. C'est en effet une idée qui ne cesse d'affleurer dans ces textes de Marino, mais aussi dans les pièces d'autres auteurs de l'époque<sup>116</sup>, selon laquelle l'horreur de la prison affranchit des craintes de l'enfer, parce qu'elle est une actualisation, en cette vie même, des peines infernales. Il s'agit bien sûr, en régime d'écriture dominé, ou plutôt contraint par la

morale et la théologie chrétiennes, d'un passage à la limite, qui mérite cependant d'être signalé pour montrer que la réappropriation carcérale de la métaphore infernale n'est pas sans conséquences sur la manière même d'appréhender les souffrances, les persécutions subies, le désespoir et la terreur de la prison et, ainsi, les relations entre la vie et la mort telles que le discours chrétien tente de leur donner sens à travers les notions de péché, d'épreuve, de conversion, de récompense et de châtement dans l'au-delà.

- 59 La métaphore, ou plutôt l'identification infernale, implique, dans le contexte chrétien, que la prison soit toujours aussi perçue comme une peine, alors même que sa vocation n'est pas, le plus souvent en tout cas, *d'abord* pénale<sup>117</sup>. La prison est une peine toujours méritée, non pas du tout du point de vue des raisons factuelles qui y conduisent – il est un fait entendu que souvent l'innocent est emprisonné – mais parce que l'homme est pécheur ; l'incarcération est une épreuve voulue par la providence divine et l'occasion, davantage même, la sollicitation d'une conversion spirituelle. Or Marino conteste cette tradition réfutant longuement, dans son texte en prose, avec une audace inouïe que la « *burla* » ne couvre guère, les arguments de la consolation chrétienne.

*Venga, venga un poco frate Stuppino a farmi delle essortazioni morali, o a predicarmi la tolleranza!*<sup>118</sup>

- 60 Marino connaît les citations bibliques obligées – « la vertu s'affermite dans les adversités », « je corrige et châtie ceux que j'aime »<sup>119</sup>, etc. – les lieux communs sur la purge et le repentir des péchés, l'insigne honneur et privilège de partager la passion du Christ...<sup>120</sup> « *Belle parole!* ». Le prisonnier préférerait certes que le Seigneur l'attire à lui par quelque appel plus agréable et qu'il aille plutôt faire ce genre de visite aux Turcs, aux renégats et à ceux qui ne veulent pas le connaître, non à lui, qui le croit, l'aime et le craint, car il est plutôt de ces « *spiriti delicati e sensitivi* » qui « *si convertono più facilmente con le amorevolezze e con le carezze* »<sup>121</sup>. Évidemment ces paroles infirment sa prétendue crainte et vénération de Dieu, et son interlocuteur fictif a beau jeu de l'accuser : « *tu sei un marcio peccatore : meriti questo e peggio* »<sup>122</sup>. Soit, mais, clame-t-il, je suis innocent de la faute dont on m'accuse. Il faut alors qu'il convienne avoir commis bien d'autres fautes. Oui, mais Dieu manque-t-il de pécheurs autrement plus scélérats que lui-même pour exercer sa justice, à commencer par ceux qui ont le pouvoir de le châtier injustement. Son contradicteur imaginaire lui fait remarquer qu'il n'a pas son mot à dire dans l'administration divine de la justice, et du reste les pécheurs dont il parle seront punis quand leur heure viendra.

*Vi baccio la mano : intanto se ne stanno a solazzare ed a noi altri bisogna inghiottir la pillola e cacar la nespola.*<sup>123</sup>

Du reste, ces scélérats pourraient bien entre temps se repentir et gagner sur les deux tableaux. Oui, mais alors leur degré de « vision béatifique » dans l'au-delà restera inférieur à celui concédé à leur pieuse victime. Celui-ci s'en déclare fort aise, mais avoue ne pas faire une grande différence entre la possession d'un palais ou d'une cabane en paradis<sup>124</sup>. Veut-il donc donner son avis au Ciel, rétorque son censeur, faire le majordome chez le bon Dieu, en revoir les comptes et en réviser la justice incompréhensible ? Non, il s'en remet à la volonté divine, mais « *l'impazienza, quando è disperata, suole entrare in simili digressioni* »<sup>125</sup>.

- 61 Évidemment, le lecteur peut constater qu'au cours de cet échange fictif, qui se poursuit un moment encore, chacun des arguments de la consolation chrétienne – qui engagent les principes de la théodicée – est tout à tour tourné en dérision, anéanti en quelque sorte, non du point de vue de sa vérité proprement dite, mais des conditions psychologiques du

prisonnier dans les affres, condamné au désespoir et à connaître dès cette vie le sort des damnés :

[Le sort] *ha accumulato una sarcina di quanti infortuni, suplici, sciagure, martiri, pesi, cancheri, crepacuori e cacasanguè'siano mai stati e siano nel mondo, e messi tutti in un mazzo, n'ha fatto per me un infernetto piccolino, come quel fornellino da cocer pasticci, che sta colà dietro al forno grande [...] Diedi titolo d'« infernetto » al luogo in cui mi trovo condannato, ma sappiate che è un infernetto largo e cupo piú della gola di Milambrache.*<sup>126</sup>

Aussi, s'il est une sentence de l'Écriture qui s'applique bien à ce qu'il vit, c'est celle du Psaume 54 : « Qu'ils descendent vivants dans l'enfer »<sup>127</sup>.

62 Marino ne craint pas alors d'appliquer audacieusement à son propre cas la distinction théologique usuelle à propos des damnés souffrant à la fois « la peine du dam », qui est la privation de la vision de Dieu, et « la peine des sens » : « *qui la perdita della grazia del prencipe da una banda, e dall'altra tutti i malanni* » de la prison<sup>128</sup>. Comparer la grâce du prince à la vision de Dieu est pour le moins osé. Une fois encore, l'auteur prévient le scandale, et à la fois persiste et signe, en disant que s'il mérite l'enfer, c'est pour avoir été « *troppo superstizioso idolatra* » (« trop superstitieux idolâtre ») de son Altesse sérénissime<sup>129</sup>. En effet, l'idolâtrie politique peut être considérée comme un péché mortel ; les courtisans obsédés par la seule grâce du prince manifestent une indifférence foncière à toute autre grâce : de ce point de vue, la prison apparaît comme le double inversé de la cour profane, bien éloignée de la vie chrétienne, s'il est vrai que la souffrance provoquée par l'ingratitude du prince atteste d'une damnation mondaine qui obère, chez le prisonnier qui écrit un tel texte où la religion est traitée avec une telle légèreté, la voie du salut, ou plutôt qui rend celle-ci dérisoire.

63 Faute d'être une peine divine, la prison est bien envisagée comme une peine humaine dans les deux textes, où un pouvoir arbitraire se substitue à la justice du très haut : lorsqu'il est enfermé à Naples et surtout quand il est maintenu en prison par la volonté ducale, Marino sait qu'on veut le châtier. De toute façon, la prison, comme privation de liberté et au regard des sordides, parfois terribles conditions d'enfermement, est en soi une « peine », un « châtement » tout à fait comparable, voire assimilable à la souffrance morale (peine du dam) et physique (peine du sens) des damnés. La seule différence, mais essentielle, entre la situation du damné puni par Dieu et celle du poète châtié par son maître est que la punition de celui-ci est imméritée :

[...] *e questa pena è sola che non ho commune con gli altri dannati, cioè il patire senza colpa.*<sup>130</sup>

Cette peine de l'injustice de la réclusion s'ajoute à toutes les autres :

*Lascio la compagnia diabolica de' malfattori, gli orrori oscuri di una caligine perpetua, l'impressione nell'anima d'una passione continua, il ghiaccio di paura ed il fuoco di rabbia : questi flagelli (per mio avviso) sono altro che sassi, ruote, avvoltoi.*<sup>131</sup>

Ainsi Marino peut-il filer jusqu'à épuisement, la comparaison avec l'enfer, un enfer mythique où se confondent exactement les peines infligées dans la mythologie païenne aux Sisyphe, Ixion et Prométhée, et les peines promises au mauvais chrétien en l'au-delà :

*Nell'inferno non vagliono punto gli suffragi delle letanie né delle messe. Qui non mi giovano né anco un pelo intercessioni e favori.*<sup>132</sup>

et, comme il est inscrit à l'entrée de l'enfer dantesque, il y faut abandonner toute espérance d'en sortir :

*Coloro che sono nell'inferno sono esclusi totalmente dalla misericordia ed incapaci della remissione.*<sup>133</sup>

Comme Lucifer fut précipité dans les abysses par excès d'orgueil, le courtisan poète l'a été pour avoir servi avec trop d'humilité. Ainsi est-il devenu en cet enfer un diable en même

temps qu'un Christ abandonné de tous portant lamentablement sa croix (n'a-t-il pas été gratifié d'ailleurs de la croix des saints Maurice et Lazare ?) ; un diable protégé par la croix et qui ne craint donc pas les exorcismes ! Autrement dit, tout est matière à multiplier les *concetti*, parfois graves, le plus souvent plaisants... quand ils ne sont pas carrément obscènes. La même assimilation du poète en enfer au démon, le conduit à quelques lignes de l'évocation du Christ, à décréter qu'il est, oui, un démon, mais de quelle espèce ! « *Io non sono spirito maligno, ma uno di quelli incubi che fanno spiritar le belle zitelle ed insegnano loro a porre il diavolo nell'inferno alla boccaccesca* »<sup>134</sup>, selon la célèbre formule de l'une des nouvelles les plus graveleuses du *Décameron*. Il ajoute même, à l'adresse de son noble interlocuteur, le conseil suivant :

*S'avete paura ch'io vi entri in corpo per qualche meato di sotto, andatevi a cacciar tutto nella pila dell'acqua santa.*<sup>135</sup>

## Punition et dérision

64 La comparaison/assimilation soutenue entre la prison et l'enfer, les raisonnements impies du prisonnier exaspéré, ses brusques accès de désespoir quasi blasphématoires, ses élucubrations obscènes, sont inséparables de la dérision qui court d'un bout à l'autre et qui se nourrit aussi bien de la fiction d'une rencontre entre le prisonnier et un moine consolateur, que de la parole biblique ou de l'évocation des plus saints personnages et du Christ lui-même. La pratique de la dérision est la preuve par les actes que la prison infernale est un lieu non de salut, mais de damnation pour l'innocent, condamné autrement dit à ne pas le rester. C'est donner peut-être un poids excessif à un discours qui vise en premier lieu et par tous les moyens à divertir et faire rire ses lecteurs, et dont on pourrait estimer qu'il recherche une dérision légère et sans conséquence... Mais l'indicateur décisif est l'impossibilité de stabiliser l'humeur et de demeurer jusqu'au bout dans un registre de la plaisanterie enjouée, en ne cessant de déraper dans l'obscène et le grotesque et de côtoyer l'injure et le blasphème, comme si, en effet, le prisonnier, exaspéré, travaillé par la rage et le désespoir, ne pouvait s'empêcher de céder à l'amertume, à la malveillance et à l'impiété. Le texte en prose débute ainsi par la citation d'un verset biblique fort grave – *De profundis clamavi ad te, Domine* – et par l'évocation de l'ange libérant saint Pierre de ses liens, mais sur un registre burlesque qui donne d'entrée le ton à l'ensemble<sup>136</sup>.

65 Le traitement burlesque de thématiques, notions, personnages, citations relevant du sacré chrétien est bien sûr en soi problématique et rares sont les auteurs qui s'y risquent. Marino passe en revue, d'entrée de jeu, avec fort peu de respect – burlesque oblige – une série de grands personnages bibliques ayant connu l'enfermement, mais en des conditions déclarées bien meilleures que les siennes et pour une durée moindre : Noé dans la cale de son arche, Joseph abandonné dans une citerne par ses frères, Daniel dans la fosse au lions, Jonas dans le ventre de la baleine... et le Dieu incarné lui-même enseveli pour quelques heures seulement !

*Ho voluto porvi innanzi gli occhi gli esempi di costoro che furono tutti uomini giusti ; ma in buona fé mi dubito che, se la cosa fosse andata molto in lungo, averebbono dato d'un calcio alla santità.*<sup>137</sup>

On ne peut rester bien longtemps un saint en prison, car l'enfer carcéral damne les plus innocents et les transforme en démons. Marino sait qu'il dépasse ici les limites et cherche, d'ailleurs de manière récurrente tout au long du texte, à rassurer le lecteur sur sa piété suspecte, disant que puni par le Dieu vivant, il se prosterne aux pieds du Dieu mort, mais

- c'est pour aussitôt relancer à la fois la protestation et l'ironie, s'il est vrai que le crucifix est, dit-il, couramment appelé « *il refrigerio degl'impiccati* » (« la consolation des pendus »).
- 66 Cet humour noir sent à plein nez la société des détenus, auprès desquels, comme on en possède d'autres exemples, les religieux qui brandissent le crucifix pour consoler ceux qu'ils accompagnent au supplice sont perçus de manière souvent très négative. Aussi, lorsqu'il écrit : « *sono dato nella ragna; e mena rimena, quanto più dibatto, ritrovo meno la via di spacciarmi senza lasciarci le penne maestre* »<sup>138</sup>, il ne fait pas que décrire une situation psychologique inhérente à l'expérience carcérale, mais ce que celle-ci induit dans cette pratique d'écriture qui, pour dire l'enfer, participe elle-même de ce que la vie, les pensées et les discours en prison ont de proprement infernaux.
- 67 L'enfer de la prison, à l'époque considérée, est invariablement dénoncé comme une injustice par celui qui s'y trouve, lequel se présente toujours comme un innocent injustement châtié, le plus souvent trahi par ses plus proches amis<sup>139</sup>. Cela montre que le modèle de la prison pénale est encore loin de s'être imposé, et il faut donc s'accorder, quant à l'essentiel, avec la thèse centrale du grand ouvrage de Michel Foucault. N'étant généralement pas un condamné – il est enfermé pour l'instruction du procès, ou bien par décision d'un pouvoir discrétionnaire – le prisonnier d'Ancien Régime peut légitimement se défendre et clamer son innocence. Mais on peut aussi noter que, même lorsqu'il est un condamné à la prison, à la déportation ou aux galères, il n'en reconnaît aucunement la justice. Campanella, de ce point de vue, est un bon exemple. C'est là une différence tout à fait considérable avec l'état d'esprit dominant à l'époque ultérieure, où un consensus se fait jour autour de la justice de la peine, qui dans bien des cas est intériorisée par le détenu. Sous l'Ancien Régime, il n'en va pas ainsi, et si la prison est dite enfer par le prisonnier, c'est justement pour dénoncer l'iniquité des gens de justice et du personnel de la prison (démons et divinités infernales), en même temps que les pires dispositions morales des autres détenus et Marino, comme tous les autres, ne manque pas d'y insister. Aussi, ne trouve-t-on que très rarement, au-delà de quelques rares manifestations de compassion, une dénonciation de la prison, appuyée sur des visées réformistes ou révolutionnaires. Sur ce point Campanella, comme nous l'avons vu, en supprimant les prisons dans sa *Cité du soleil*, est sans doute une exception.
- 68 L'enfer carcéral est plutôt perçu comme un résumé, ou plutôt un concentré de toutes les corruptions sociales et morales, dont on n'imagine que très difficilement la réforme. Aussi, dans cette sentine de la société humaine qu'est l'enfer carcéral, les prisonniers ne valent-ils pas mieux que leurs gardiens et que leurs juges, mais l'auteur prisonnier (celui qui écrit depuis la prison sur la prison), ne prend la parole qu'en sa qualité d'innocent persécuté, victime de l'envie, trahi et abandonné par ses « amis » et ses protecteurs. C'est là un principe de légitimation de la prise de parole en régime de silence imposé. Évidemment, cette innocence et pureté morale autoproclamées et miraculeusement préservées en cet univers de corruption infernale ne sauraient être crédibles jusqu'au bout. L'intérêt de la littérature carcérale consiste à jouer avec cette improbabilité, dans la manière dont les motifs de l'incarcération sont suggérés dans l'ombre et surtout dans la description, grâce aux dispositifs d'excès et d'équivocité du burlesque, de l'expérience de la prison comme un processus de damnation et de corruption parodique et réelle à la fois, dont l'écriture est elle-même, en elle-même, l'expression.
- 69 Ainsi en va-t-il des deux textes de Marino. Par exemple, le manuscrit de Florence contient plusieurs variantes que l'on peut tenir pour originales et prudemment écartées de l'impression, où le blasphème apparaît comme l'inévitable conséquence des tourments

carcéraux : c'est tantôt l'attitude exaspérante du gardien, qui le pousse à « *dar pugni alle stelle/ E rinegar la chiesa e il campanile* » (« tendre le poing contre les étoiles/ et renier l'église et le clocher »), tantôt, son insupportable compagnon de cellule qui lui donne envie d'injurier les saints<sup>140</sup>.

- 70 Il faut en outre, pour compléter tout ce qui a été dit sur le flirt constant et plus ou moins contrôlé avec l'impiété la plus caractérisée, évoquer le procédé visant délibérément à s'innocenter dans un but comique, présent dans les deux textes. Il consiste à évoquer avec une complaisance forcément suspecte les crimes que le détenu n'a pas commis et qui auraient pu en effet, s'il s'en était rendu coupable, lui mériter un tel enfer. Au moins, dit-il dans sa lettre à D'Aglié, « *avessi fatto come Masetto da Lamporecchio* » (« si j'avais fait comme Masetto de Lamporecchio »), le faux muet déguisé en jardinier qui dans le *Décameron* III, débauche tout un monastère de religieuses, ou bien, ajoute-t-il, s'il avait « *rotto il reliquiario di un venerando abbate* » (« rompu le reliquaire d'un vénérable abbé »), évocation d'une profanation certes, mais d'abord du corps vénérable d'un abbé...
- 71 Dans le poème la liste est vertigineuse, qui permet d'ailleurs de se faire une idée de ce que le siècle considérerait effectivement comme des crimes suprêmes :

*S'havessi renegato il Sacramento,  
O m'havessi lasciato in man de cani  
Lo manico spuntar de l'instrumento.  
S'havessi fatto un pesto de Christiani,  
O congiurato contra Rè di Spagna,  
O fosse stato spia di Lutherani.  
...  
S'havessi il sangue caldo d'un figliuolo  
Da me tagliato à pezzi, e dato à bere  
A la madre, e al padre entro un orciuolo.  
S'havessi fatto come fà quel Sere,  
Che co'l pelo canuto ancor non cessa  
Di farsi scalacchiar da un molattiere.  
S'havessi violata un' abbadessa,  
Posto fuoco al'altar, sacco a le mura,  
O ucciso un Capuccin vestito a Messa.  
S'havessi adulterata la Scrittura,  
Fattomi beffe del Papa, e di Dio,  
Offeso il mondo, il ciel e la natura.<sup>141</sup>*

Évidemment cette accumulation de crimes est mal faite pour innocenter le poète, car, par nécessité du jeu des oppositions, elle revient pour lui à reconnaître tacitement qu'il est bien coupable de quelque faute vénielle, et surtout, l'énoncé même de ces pires horreurs sur le ton de la *beffa* (farce) est en lui-même transgressif, qui fait rire évidemment de ce que l'on ne devrait évoquer sans frémir.

## Poète curial, poète carcéral

- 72 Le paradoxe qui mérite d'être souligné est que cette écriture de l'irrespect et de la dérision se propose une efficacité pragmatique immédiate, qui est précisément de convaincre ses destinataires directs et indirects d'agir en faveur d'une prompt libération du poète, cette entreprise de persuasion reposant sur la séduction et la complicité induites par la liberté, pour ne pas dire la licence du propos, autorisée par l'adoption du genre bernésque.

73 Les deux textes, comme on l'a dit, sont des appels, des demandes à l'aide directement adressées, d'un bout à l'autre, à leurs destinataires premiers, sans que l'on puisse, pour autant, parler d'écriture privée, tant il est évident que le poète s'adresse à toute une communauté potentielle de lecteurs friands de vers et de périodes « libres ». La pièce en vers est une requête d'un « domestique » à son « patron ». Le poids social et le pouvoir de Matteo di Conca, grand amiral du vice-royaume de Naples, est sans aucun doute considérable et Marino peut légitimement espérer que son maître intercède efficacement pour lui, ce qui d'ailleurs ne manqua pas de se produire. Les derniers vers sont un éloge appuyé du maître, qui peut s'attendre à tous les bénéfices du ciel, s'il condescend à tirer d'embarras son fidèle serviteur<sup>142</sup>. Il lui promet une vie longue, voire éternelle (!), des victoires militaires éblouissantes, et même une élévation au trône, ce qui paraît tout de même un peu excessif. Mais justement, s'il ne veut rompre la veine burlesque, l'éloge ne peut être qu'à distance de lui-même, et exhiber ses excès ordinaires et le fait que rien ne le distingue de la plus triviale flatterie. Ainsi le poète félicite-t-il son « patron », pour avoir été récemment honoré du collier du « mouton » (l'ordre de la toison d'or), gratification majeure du royaume, auquel prétendait un concurrent, ajoute-t-il, qui à cette bête ressemble fort. Ce faisant, il exhibe sur un mode ironique la relation de dépendance qui l'unit lui-même à son maître : il n'a pas d'autre « *sostegno* », et il est bien vrai qu'il lui a consacré « *prima la vita e poi l'ingegno* » (« d'abord la vie et puis l'esprit ») ; aussi peut-il bien dire qu'il n'a jamais voulu manger du « *biscotto* » (« gâteau ») d'autrui<sup>143</sup>. Cette (fausse) naïveté n'est sans doute pas perçue comme impertinente par les contemporains et du reste, si tel était le cas, le poète l'aurait sans doute évitée ; ce type d'éloge plaisant est extrêmement fréquent, qu'un rien suffirait à renverser en satire. Son intérêt est ici, pour nous, de mettre à nue cette situation du prisonnier qui par l'écriture – c'est-à-dire l'activité sociale qui justifiant sa domesticité auprès d'un grand seigneur, en destinant d'emblée son poème à un cercle étendu de lecteurs et pas seulement au prince de Conca – tente de négocier sa libération, non pas en se lamentant sur son sort, ce qui sans doute serait parfaitement improductif, mais en rivalisant de verve burlesque avec Berni.

La lettre est aussi adressée à un aristocrate dont il sollicite l'intercession :

*Voi potreste esser per me come una specie di san Gregorio per Traiano imperatore, liberandomi con le vostre orazioni dall'unghie del brutto babauo.*<sup>144</sup>

Jean Damascène raconte en effet que Grégoire le Grand, alors qu'il priait pour l'âme de l'empereur païen entendit une voix lui disant « Je fais grâce à Trajan » ; ainsi le comte D'Aglié pourrait-il être ce saint Grégoire qui le tirât des griffes du croquemitaine infernal en intercédant pour lui auprès du duc de Savoie. Mais la situation, par rapport à Naples, est bien différente en ceci que, cette fois, le poète est enfermé sur la volonté même de son « patron » et pour une raison ayant directement à voir avec ses services de plume et sa fonction de courtisan.

74 Le poète se plaint amèrement de la cruauté et de l'ingratitude de son maître, n'hésitant pas une fois encore à détourner les Écritures :

*Herus mutatus est mihi in crudelem. L'ho onorato con la penna, servito con la persona, ed in vece di una buona commenda m'ha dato la podestaria delle carceri.*<sup>145</sup>

Il est significatif que le poète fasse du « service » l'office de la personne et de l'« honneur » celui de l'écriture : ce dernier terme dénote la très haute valeur symbolique (et marchande !) accordée à la composition de pièces encomias-tiques, au sens où ces écrits répondent à un besoin, une nécessité pour le prince et les grands de se voir publiquement célébrés. Ce qui, dans la vision pragmatique dominée par la logique des

intérêts réciproques, mérite évidemment salaire... Or, c'est ce salaire qui fait défaut – « *dove sono gli onori, i favori, le promesse ?* »<sup>146</sup>, ou plutôt le salaire s'est changé, par une imprudence finalement reconnue par le poète<sup>147</sup>, en châtement. Le compte n'y est pas, d'autant plus, selon ce que Marino affirme à son correspondant, que le Duc lui aurait « dit » (c'est-à-dire écrit ?) que « *l'altro dí in tavola publica mi fece un encomio di lodi* »<sup>148</sup>. Or, le poète abandonné en prison depuis plus de neuf mois par son maître, met directement en cause la sincérité de ces louanges princières en s'appropriant les paroles du Christ : « *Populus hic me labiis honorat, cor autem longe est a me* » : « ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi » (*Mathieu*, 15, 8). Et surtout, il n'hésite pas à ironiser : « *volle pagare il mio panegirico della medesima moneta* »<sup>149</sup>. Un panégyrique n'est certes pas composé pour recevoir en salaire de simples louanges ! Comme on le voit, le poète ne manque pas d'effronterie, sinon d'arrogance, et il est étonnant de le voir au même endroit regretter d'avoir par le passé manqué de prudence, alors même qu'il est justement en train de récidiver. Là encore, les modalités de l'échange entre le poète et son patron sont exposées dans toute la trivialité que permet ou qu'impose même le choix du burlesque.

75 Or cette insolente trivialité, nourrie de dépit et de colère, a son lieu et son temps – la longue épreuve de la prison, où l'on ne saurait rester un courtisan fidèle – et elle est inséparable de la nouvelle identité sociale du locuteur, dès lors que celui-ci ne s'exprime plus justement en courtisan comblé de faveurs, mais en serviteur floué par un maître ingrat et hypocrite, qui l'a arraché à la table de son palais pour le précipiter à tort dans les abîmes de l'abjection carcérale. Dans sa manière même d'écrire, par sa trivialité, ses obscénités, son dépit, ses blasphèmes, le poète de cour est devenu l'un de ces prisonniers qui charbonnent leur cellule de caricatures et d'oiseaux à sonnaillies (voir *supra*).

76 Aussi fait-il savoir que dans la situation sociale, matérielle et psychologique où il se trouve, on ne saurait attendre de lui qu'il accomplisse de nobles fonctions poétiques et qu'il demeure le laudateur professionnel du prince. D'abord, dans les conditions où il se trouve, assure-t-il, il n'a guère envie d'étudier, de lire et d'écrire :

*Vi giuro che io aborrisco i libri come il cane il bastone. Fuggo la penna come un bandito un barigello. Insomma mi sono spoetato in tutto e per tutto.*<sup>150</sup>

77 L'étude et l'inspiration requises pour les panégyriques et les grand poèmes savants, tel l'*Adone* auquel le poète fait directement référence en se présentant comme « Fileno lié » (cf. note 156), n'ont pas leur place en prison et les analogies de l'amour du prisonnier pour l'étude et l'écriture (savante) avec l'amour du chien pour le bâton et celui du bandit pour le gendarme sont assez parlantes. D'ailleurs, n'a-t-il pas dit et répété qu'il se trouvait en enfer, et qu'en ces lieux infernaux la musique, les chants et les vers ne comptaient pour rien ?<sup>151</sup> Dans une autre de ses lettres de prison à un destinataire incertain, tout aussi travaillée du reste que la présente, mais composée en un style autrement grave et plaintif (bien que l'on retrouve les mêmes motifs, les mêmes mots, parfois les mêmes phrases), Marino développe longuement ce thème de la prison comme un lieu où la poésie s'étiole et se meurt. La période mérite d'être largement citée :

*Tutta quella vena che fuor di qua pareva fertile e corrente, qua dentro si è secca e impigrata. Le muse abitano le delizie e non gli orrori. Apollo ama la sommità dei monti e non entra a rischiarar le profondità delle carceri. Le buone poesie nascono dagli intelletti sereni, sollevati dall'aure della prosperità e non dagli enegni torbidi, agitati dalle procelle degli accidenti fortunevoli. Mai si può cantare allo strepito delle chiavi e allo stridore dei catenacci ; e questi cancelli hanno cancellato dall'anima mia gran parte di quella inclinazione che la solea tirare al comporre.*<sup>152</sup>

De sorte que les rares vers qu'il parvient à composer sont des enfants de la douleur et de maigres fleurs hivernales :

*Se pur talvolta per la violenza di qualche caro amico mi cade alcun componimento di mano, è parto di sconciatura per esser prodotto fra le angustie, onde potrebbe drittamente chiamarsi Filius doloris. Sono come quelle merci che si sogliono gettar per l'onda nel tempo della tempesta, o come quei fiori che nascono di mezzo inverno fra le pietre sterili delle montagne alpestri, li quali vogliono spuntare in ogni modo a dispetto del ghiaccio e del vento.*<sup>153</sup>

Un homme en effet persécuté, trahi, précipité dans les ténèbres ne saurait rien faire de bon et de louable :

*Perseguitato dai nemici, tradito dagli amici, depresso dai padroni che posso io fare di buono o di lodevole ? Come si può aspettare altezza di concetti da un uomo abbassato ? Vivezza d'arguzie da uno spirito mortificato ? Dolcezza di stile da chi non sente se non amaritudine ? Chiarezza di lumi poetici da chi languisce fra le tenebre delle prigioni ?*<sup>154</sup>

Une poétique se dessine *a contrario*, résolument « concettiste », qui recherche la douceur et l'éclat. *A contrario* n'est d'ailleurs pas l'expression qui convient, car cette poétique est plus que jamais active dans l'expression de son propre déni.

- 78 L'argumentation tranchante, prise dans l'ironie et auto-ironie burlesque de la lettre à D'Aglié, est plus convaincante, parce que plus directe, qui fait clairement entendre que le contrat est rompu et que le poète refusera de versifier désormais pour l'honneur de son altesse ducale, tant qu'il restera enfermé :

*Se S. A. ha voglia di sentir qualche passaggio soave ed armonico, facciammi aver la voce argentina e le corde d'oro ; ma prima mi sciolga, perciocché Fileno non volse mai cantare mentre fu legato.*<sup>155</sup>

Son Altesse n'aura plus rien de lui ; ou plutôt lui faut-il d'abord des espèces sonnantes et trébuchantes et surtout la liberté, préalable à tout nouveau service d'écriture. Ainsi, Marino, qui à vrai dire ne manque pas de présomption, fait-il savoir à son auguste patron qu'il écrira encore volontiers ce que sa majesté aimerait entendre, mais libre et payé.

- 79 Quoi qu'il dise, il écrit cependant en prison et même beaucoup, surtout, en effet des lettres de demande d'aide, dont seul un petit nombre nous est parvenu. Il s'agit pour la plupart de lettres ouvertes, au sens où leur forme d'écriture exclut une destination privée : ce sont des textes longs, riches et raffinés par lesquels le poète cherche visiblement à satisfaire le large cercle de ses amateurs, et il s'agit sans doute du meilleur moyen pour susciter des interventions en sa faveur, même s'il n'est pas sans danger<sup>156</sup>. Car Marino a une conscience aiguë de l'importance qu'il y a pour lui de ne pas se taire et de multiplier les démarches, mais aussi des effets contre-performants de ses manœuvres d'écriture :

*S'io sto cheto, non v'è chi si ricordi di me ; se adopro mezzi, son riputato importuno ; se prego, non son essaudito ; se scrivo, le suppliche sono registrate nel libro dell'Apocalisse, Signaculis septem.*<sup>157</sup>

Dilemme du prisonnier : s'il n'écrit pas, il est aussitôt oublié par ceux du dehors, mais s'il sollicite de l'aide en usant d'intermédiaires, son activisme se retourne contre lui, quant aux prières et suppliques elles sont évidemment à la discrétion de ses destinataires.

- 80 Aussi, Marino sollicite-t-il le conseil de son correspondant, sinon pour qu'il lui enseigne le moyen de sortir de ce labyrinthe inextricable, du moins pour trouver le moyen de se pendre<sup>158</sup>. L'évocation d'un suicide possible, dans un passage où la plaisanterie verse tout à coup dans les considérations les plus sombres, produit aussi, en elle-même, un effet voulu de transgression au terme des digressions ironiques sur la patience chrétienne. Mais cela fait partie du jeu, forcément ambivalent, imposé par le choix du bernésque : en choisissant ce genre d'expression, plutôt que la déploration ou la lamentation (comme le

fait Campanella mais en lui donnant ce contenu prophétique et philosophique auquel ne peut certes prétendre un Marino), il se veut par-dessus tout attractif pour ses lecteurs, et il sait bien qu'il ne peut plaire par ce choix qu'en risquant l'irrespect et l'irrévérence, laissant forcément à l'appréciation de son public choisi (mais incontrôlable concernant la circulation du texte, ce dernier n'étant certainement pas destiné au prince) la mesure exacte de cette insolence.

- 81 Ces propos finalement passablement accusatoires à l'égard de son patron, alors même que sa marge de « liberté » de parole, sous la menace constante d'une prolongation de sa peine, est des plus réduite, laissent penser que le poète châtié serait bien capable, une fois libéré, de redoubler de virulence satirique contre le prince. En se fondant sur la correspondance de Marino, tel semble avoir en effet été le raisonnement du duc de Savoie : le poète déclare, dans la lettre déjà citée, sous le sceau de la plus expresse confiance, que le Duc lui a fait savoir que non seulement il serait prêt à le libérer mais aussi à le couvrir de grâces s'il pouvait être assuré que son poète ne ferait pas aussitôt « *quel che sogliono talora i poeti irritati* » (ce que font d'habitude les poètes irrités), c'est-à-dire « *convertire i Panegirici in Satire* » (« convertir les panégyriques en satires ») ; allant jusqu'à exiger de lui la caution d'un homme qui accepterait de répondre pour lui au cas où... Marino prétend qu'étant étranger en cette ville, il n'y a pas d'ami assez sûr et assez proche de lui pour accepter un tel service, mais en revanche, il affirme avoir rédigé un véritable contrat en bonne et due forme, par lequel il s'engage « *a pena di perpetua infamia* » de ne jamais rien écrire de dommageable contre son maître mais au contraire de lui consacrer entièrement ses forces et son esprit...<sup>159</sup>
- 82 Il faut dire que le maître a plus d'un moyen de pression et d'abord la confiscation de tous ses travaux en cours, qui paraît en effet avoir terriblement abattu le poète : ses « enfants » lui ont été retirés, si bien que, dans la situation pénible qui est la sienne, il ne peut même pas recevoir la consolation de leur visite et il n'hésite pas à rappeler qu'Alphonse d'Este, quand il fit enfermer le Tasse, n'usa jamais d'une pareille cruauté. Son esprit court sans cesse, dit-il, à ses œuvres séquestrées, proches de la publication, auxquelles il a consacré de si nombreuses années et ce souci constant obère tout disponibilité intellectuelle pour créer de nouvelles pièces<sup>160</sup>. La correspondance et la biographie nous apprennent que cette lutte pour la récupération de ses papiers durera un certain temps encore après sa libération, ce prolongement de la confiscation ayant sans doute pour but de forcer le poète à ne pas verser dans la satire, mais aussi à demeurer à Turin, d'où il ne songera plus qu'à partir pour Paris, vers la cour d'un souverain autrement absolu où il pourra enfin publier l'*Adone*.
- 83 Toutes ces péripéties montrent que Marino est l'un des tous derniers représentant de ces intellectuels qui, comme l'Arétin, négociaient leurs panégyriques et leurs satires et cherchaient à se vendre au plus offrant ; du moins croyait-il que de tels marchés étaient encore possibles, ce que l'épisode turinois tend plutôt à infirmer, car sa correspondance montre comment il reste pendant des mois complètement démuné devant l'arbitraire ducal, rongé par son frein derrière les barreaux, malgré le nombre et le poids de ses appuis. Le fait est que celui qui était sans doute déjà le plus célèbre poète vivant d'expression toscane était bel et bien mis en prison pour ce qui est apparu à tous comme une affaire d'écriture satirique ou polémique. De sorte que le poète dut, par la force des choses, renouer avec une expérience qu'il avait déjà connue avant son départ de Naples, mais aussi avec les modes d'écriture bernésque qu'il y avait cultivé.

84 Cette étroite liaison entre cette forme d'expression et l'expérience carcérale a ses raisons d'être, que nous avons essayé d'éclairer de plusieurs façons. Il nous semble en tout cas que l'on explique rien si l'on se contente d'y voir une forme convenant à la situation sociale spécifique de la prison, qui induit à associer un registre bas d'écriture à l'érudition lettrée. Il s'agit là d'un constat qui demande lui-même une élucidation : celle de la relation intrinsèque entre les registres de langage spécifiques à cette forme – la parodie des registres nobles, l'équivoque obscène, le portrait satirique, la trivialité descriptive, l'irrespect voire l'irrégiosité – et la spécificité, tout à la fois sociale, psychologique et culturelle de la relégation carcérale, à la fois pour celui qui en fait l'expérience et pour ses lecteurs, à travers la représentation que le prisonnier-auteur propose à son public, en répondant sans aucun doute à ce qu'il perçoit comme une attente et donc une contrainte, mais qui lui donne une liberté expressive effectivement congruente avec le substrat de l'écriture, qui est bien, quoi qu'il en soit de son caractère éminemment topique, la vie même du détenu d'Ancien Régime.

---

## NOTES

1. La plupart des textes auxquels nous ferons ici référence n'ont jamais été traduits en français. Aussi les citerons-nous assez largement en proposant une traduction en note.
2. On peut aussi noter que leur venue en France est dans les deux cas conditionnée à la fois par le souci de fuir des persécutions (de genre bien différent d'ailleurs) dans l'Italie de la Contre-Réforme triomphante, et par leur renommée internationale qui leur permit de bénéficier de la protection des autorités françaises.
3. Voir surtout les patientes reconstructions de Luigi Firpo, *I Processi di Tommaso Campanella*, Roma, Eugenio Canone, Salerno (eds.), 1998. Voir également, sur les tribulations du jeune Campanella, Vittorio Frajese, *Profezia e machiavellismo. Il giovane Campanella*, Roma, Carocci, 2002. Mais restent incontournables les ouvrages de Luigi Amabile : *Fra' Tommaso Campanella, la sua congiura, i suoi processi, la sua pazzia*, 3 vol., Naples, A. Morano, 1882 (accessible sur le site Gallica de la BNF) ; *Fra' Tommaso Campanella ne' castelli di Napoli, in Roma e in Parigi*, 2 vol., Naples, A. Morano, 1887.
4. Requête de Paul V, lors de l'assemblée des cardinaux de l'Inquisition le 23 avril 1615 : « *eidem nuntio S.us ordinavit rescribi ut [...] provideat ne eidem Campanellae detur aliqua comoditas scribendi aut componendi* », Enrico Carusi, « Nuovi documenti sui processi di Tommaso Campnella », *Giornale Critico della Filosofia Italiana*, doc. 67, p. 350 ; décision de la Congrégation de l'Index, le 30 juin 1621 : « *non esse expediens dictum Patrem Campanellam scribere et opera in œælucem tradere* », Carusi, doc. 72, p. 351, etc.
5. Dans une lettre, il présentait en effet l'ouvrage comme meilleure preuve de son innocence dans la conjuration : « Je bâtissais la monarchie d'Espagne et de l'Église, quand on m'incarcéra comme étant leur destructeur », Tommaso Campanella, *Lettere 1595-1638*, a cura di G. Ernst, Istituti Editoriali e Poligrafici internazionali, Pisa-Roma, 2000, p. 28. Mais il en fait lui-même une sorte d'aveu dans son ouvrage d'astrologie, lorsqu'il envisage les remèdes destinés à éviter la colère du prince : « *Praeviis obsequiis et scriptis bonum te praemunies : plurimum profuit nobis de Hispani regis Monarchia scripsisse* », *Astrologicorum libri*. Voir à ce sujet les remarques de V. Frajese, (*op.cit.* p. 57) qui met en cause l'interprétation de L. Firpo, suivi par G. Ernst (Introduction à son édition de :

*Monarchie d'Espagne et Monarchie de France*, Paris, PUF, 1997, p. XVI) pour qui Campanella aurait écrit le texte en prison, dans la seconde moitié de l'année 1600, et aurait antidaté le texte pour assurer sa défense.

6. Pierre Courcelle, « Tradition platonicienne et tradition chrétienne du corps-prison », *Revue d'études latines*, 43, 1965, p. 406-443.

7. Voir en particulier, V. Frajese, « Campanella a Sant'Elmo nell'estate 1606 : due documenti e alcune considerazioni », *Studi storici*, XL, 1999 ; repris in *Profezia e machiavellismo. Il giovane Campanella*, Roma, Carocci, 2002 et Germana Ernst, Introduction à son édition de *l'Ateismo trionfato*.

8. Voir Luigi Amabile, *Castelli*, *op. cit.*, vol. III, p. 532-33.

9. *Ibid.*, vol. I, p. 2 sq.

10. La détention dans la fosse se prolongera jusqu'en 1608 et il y sera à nouveau enfermé en 1614 et 1616.

11. Voir L. Amabile, in *Castelli*, *op. cit.*, Luigi Firpo, *Processi*, *op. cit.* et Francesco Giancotti, introduction à son édition de Tommaso Campanella, *Poesie*, edizione completa, Torino, Einaudi, 1998, p. LXV.

12. Campanella ne parviendra pas à ses fins. Il restera plus de vingt interminables années encore à Naples et ce n'est qu'après avoir été libéré, qu'il est à nouveau arrêté et emmené à Rome, où il connaîtra encore deux ans de réclusion allégée.

13. Art. cité, *supra* n.8.

14. A *Monsignor Gulielmo Bastoni*, nunzio di Napoli, 1606, *Lettere*, éd. G. Ernst, *op. cit.*, p. 23-27.

15. « Note des livres composés par l'auteur, envoyés au-dehors, bien qu'il les dise encore à faire »

16. En l'absence d'une note de l'éditeur, la lecture de l'original manuscrit pourrait évidemment seule permettre de trancher peut-être le dilemme.

17. Dans le *Mémorial* qui accompagne ce texte, présenté comme émanant des « amis, parents et élèves » (mais il s'agit probablement d'une fiction et l'auteur en est Campanella lui-même), ceux-ci affirment qu'ils ont entre les mains tous ces livres déjà écrits, *Lettere*, éd. G. Ernst, *op. cit.*, p. 28.

18. Le titre est donné comme suit : *Cur prophetae et sapientes omnium gentium in magnis articulis temporum fere omnes rebellionis et haeresis crimine tamquam proprio notentur exitioque dentur, et mostmodum cultu et honore reviviscant tractatus unus* (*Un traité sur les raisons pour lesquelles les prophètes et les sages de toutes les nations lors des grandes mutations des temps, sont presque tous accusés de rébellion et d'hérésie et sont éliminés, alors que plus tard on célèbre leur mémoire et les honore*). *Lettere*, éd. G. Ernst, *op. cit.*, p. 27.

19. « ... non mostri questa ll'uffizioli inimici, ma la mandi a Sua Beatitudine, altrimenti sarà peggio » : « ... ne montrez pas cette lettre aux officiers [qui lui sont] ennemis, mais faites-la parvenir à Sa Sainteté, sinon ce sera pire », *Lettere*, éd. G. Ernst, *op. cit.*, p. 32.

20. « Maintenant, parce que frère Denys s'est évadé, il y a plus de deux ans qu'il [Campanella] est dans une fosse posée sur une autre fosse et sur l'eau ; les murs suintent, et quand il pleut la pluie pénètre ; et il ne voit jamais la lumière et il est plongé dans une nuit permanente, les fers aux pieds et dormant tout habillé ; à demi nu, brisé et agonisant, avec des douleurs de dents, de poitrine, de rate, de tête, au point qu'il tombe souvent comme mort ; et il n'y a personne pour l'aider, ni qui puisse vivre en tel lieu ; il mange sept graines par jour, à la discrétion d'un pauvre gardien », *Lettere*, éd. G. Ernst, *op. cit.*, p. 30 ; « Non si può spogliare per li ferri e per l'infirmità, né ci è chi lo veda, quando cade morto, notte e giorno piange misericordia, bagnato, oscuro, afflitto e sotterrato solo » (« il ne se peut dévêtir à cause des fers et de la maladie, il n'y a personne pour le voir, s'il tombe mort, nuit et jour, il pleure miséricorde, baigné de ses larmes, désespéré, affligé et enseveli tout seul »), *op. cit.*, p. 32, mais voir aussi la lettre au pape du 13 août 1606, qui décrit la même situation, *Lettere*, Vincenzo Spampanato (ed.), Bari, Laterza e figli, 1927, p. 18 et la lettre à Monseigneur Querengo, datée « du Caucase profond, le 8 juillet 1607 », dans la laquelle il dit

n'avoir dans sa cellule que trois heures de lumière, pour écrire « en cachette », *Lettere*, éd. G. Ernst, *op. cit.*, p. 132.

21. « Votre Seigneurie sait que tous les prophètes et les savants furent accusés de rébellion et d'hérésie, et c'est l'ancien débat de Platon et de Xénophon dans la défense de Socrate contre les sages et les satrapes », *Lettere*, éd. V. Spampanato, *op. cit.*, p. 31.

22. « Aucune loi ne saurait permettre que meure un homme aussi utile à la république », *Memoriale al Nunzio di Napoli*, in *Lettere*, éd. G. Ernst, *op. cit.*, p. 34.

23. « Il y a quelques jours en fin de soirée me fut envoyé par monseigneur le Nonce un mémorial de Fra Tommaso C. enfermé au Castel Sant'Elmo de cette ville, me faisant savoir [le nonce] qu'il lui avait été apporté en grand secret par une personne qui ne voulut être ni connue, ni nommée, ajoutant que s'agissant de matière et de prisonnier relevant du Saint-Office, c'était à moi à prendre les dispositions que je jugeais nécessaires. Et comme dans le mémorial [...] on représentait le cas comme de danger imminent, comme si ledit frère était en train d'agoniser, ce qu'avait aussi déclaré le porteur [du mémorial] à mons. le Nonce, et parce que d'un autre côté, il paraissait très croyable qu'en une semblable situation la Majesté de Dieu eût éclairé l'esprit de ce malheureux et que l'on pût espérer en tirer des choses importantes à décharge de sa conscience et pour le salut de son âme... », *Lettre au Cardinal Arrigoni*, citée par Frajese, *op. cit.*, p. 86. Sur tout cet épisode, l'article de Frajese est essentiel et nous le suivons ici presque pas à pas. (voir *supra* n.8).

24. Cet épisode, comme tant d'autres, celui de la tentative d'évasion de 1603 en particulier, montre que Campanella put toujours compter sur des aides de divers ordres, parfois considérables, dans la ville de Naples ; concevable du fait de la relative perméabilité, corruption aidant, des prisons napolitaines aux informations et aux visites.

25. Voir en particulier, Giovanni Romeo, *Aspettando il boia. Condannati a morte, confortatori e inquisitori nella Napoli della Controriforma*, Firenze, Sansoni, 1993 ; Adriano Prosperi *Tribunali della coscienza. Inquisitori, confessori, missionari*, Torino, Einaudi, 1996.

26. Voir V. Frajese, *op. cit.*, p. 86

27. « Le frère fut examiné, lequel on trouva malade, en effet, mais d'une maladie qui durera longtemps, s'agissant d'une fièvre étique, et il ne voulut rien déposer sinon qu'il présenta juridiquement, écrit de sa main, un feuillet d'appel et de grande prétention... », cité par V. Frajese, *ibid.*, p. 85

28. « Il ne fait plus semblant d'être fou, selon ce que rapportent ceux qui lui ont parlé, comme le montrent les réponses qu'il a données à l'examen et aussi comme on peut en conclure à la lecture de l'écrit présenté, et il voudrait sortir de prison, promettant des choses faramineuses, et de grandes choses, même si, en ce qui me concerne, je ne manque pas, à la lecture de son propre écrit, de subodorer certains traces de cette impiété qu'il tient renfermée en son esprit, comme je l'ai toujours fortement soupçonné », cité par V. Frajese, *ibid.*, p. 85.

29. « Le susdit Campanella ayant fait parvenir ces jours passés jusque dans les mains du seigneur Vice-roi certains billets, les uns adressés à Votre Eminence, et les autres à Monseigneur le Nonce et à moi, dans lesquels il disait son intention de vouloir décharger entièrement sa conscience sous serment, et révéler aussi bien contre lui, que contre d'autres des choses de grande importance, tant pour l'intérêt du Saint-Office que de Sa Majesté Catholique, et le seigneur vice-roi lui-même ayant communiqué ces billets à Monseigneur le Nonce et à moi-même, il fut décidé que nous nous rendrions tous deux à la prison, pour recueillir en sa présence ce qu'il voulait dire, comme il advint il y a cinq ou six jours ; mais lui, sans vouloir révéler quoique ce fut en particulier, insista dans sa prétention d'être écouté hors des prisons de ce château et devant les autorités ecclésiastiques, en ajoutant bien d'autres choses fort impertinentes et en présentant un feuillet écrit de sa main avec ses prétentions, qui fut juridiquement reçu », cité par V. Frajese, *op. cit.*, p. 87.

30. « Monseigneur le Nonce répondit que je manquais d'humilité. Je ne sais s'il l'a fait pour m'éprouver [...] l'humilité est magnanime et non vile, et certes je sais bien que je n'ai jamais recherché les dignités ni les honneurs [...] Monseigneur de Caserte déduisit de ce que j'avais erré par tant de sectes, et recherché les miracles vrais et faux et les prophéties et les nouveautés du siècle, comme il me dit avoir lu dans mon procès de Rome, que je ne m'étais pas employé *ad obsequium Christi* [au service du Christ] ; mais que je veux réaliser de faux miracles pour m'enfuir ou prolonger ma vie », *Lettere*, éd. G. Ernst, *op. cit.*, p. 15-16

31. « Je m'accusais de ce que – par le manque d'esprit que je trouvais entre les chrétiens très éloignés de l'antiquité et de nôtre profession – je m'étais employé à examiner la foi avec la philosophie pythagoricienne, stoïcienne, épicurienne, péripatéticienne, platonicienne, télésiennne, et de toutes les sectes antiques et modernes, et avec la loi des anciens païens et hébreux, turcs, perses, maures, chinois, indiens, japonais, brahmanes, péruviens, mexicains, abyssiniens, tartares ; et de ce que, finalement, par toutes les sciences divines et humaines, je m'étais assuré moi-même et avait assuré les autres [sur le fait] que la pure loi de la nature est celle du Christ, à laquelle seule sont ajoutés les sacrements pour aider la nature à bien opérer la grâce de celui qui nous l'a donné, et qui sont donc des symboles naturels et croyables ; et je vis comment Dieu laissa tant de sectes prospérer, et le manque d'esprit en nous, et l'oubli de la nature et de sa fin. De sorte que je suis devenu capable de défendre le christianisme dans le monde entier [...] », *Lettere*, éd. G. Ernst, *op. cit.*, p. 15. Voir L. Frajese, *op. cit.*, p. 88.

32. Campanella se rebelle violemment contre cette assignation dans le « proème » de *l'Ateismo trionfato* en s'identifiant une fois de plus, au cœur de ses souffrances carcérales, aux prophètes bibliques persécutés, *op. cit.*, p. 11-12.

33. Il s'agit du texte canonique qui, en effet, fait autorité en la matière. Nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage, *Dis/simulations. Jules-César Vanini, François La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto, Religion, morale et politique au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2002, introduction. Voir surtout sur la question spécifique du mensonge chez Campanella, Monica Fintoni, « *Folle all'occhio mortal del basso mondo : menzogna e annichilazione in Tommaso Campanella* », *Bruniana & Campanelliana*, IV, 1998-2, p. 301-312.

34. « Il est naturel, même aux faibles animaux, de se servir d'industrie contre les puissants [...]. D'où tous les stratagèmes que j'ai utilisés dans cette affaire, enseigné par les sages et saint Jérôme (voir *canon 22, q. 2*), non pour fuir la justice mais la violence », *Lettere*, éd. G. Ernst, *op. cit.*, p. 9. Campanella se justifie à maintes reprises d'avoir simulé la folie, par exemple, dans le Sonnet 62 : *Quand il brûla son lit et devint fou, vrai ou feint* (*Quando bruciò il letto e divenne pazzo, o vero o finto*) : « *Bruto e Solon furor finto coperse, / e Davide, temendo il re Geteo. // Però, là dove Iona si sommerse / trovandosi, l'Astratto, quel che feo / al santo Senno in sacrificio offerse* » (« Brutus et Solon se couvrirent d'une feinte fureur, et David, redoutant le roi de Geth. // Mais se trouvant là où Jonas s'engloutit, l'Abstrait fit sacrifice de ses actes à la sainte Intelligence »). Et le commentaire précise : « *Stultitias simulare in loco, prudentia est* » [distiques de Caton]... *e de iure gentium i pazzi son salvi* » (« Simuler la folie en temps et lieu est prudence [...] et selon le droit des gens les fous sont sauvés [on ne peut les mettre à mort]). *Poesie*, *op. cit.*, p. 259-260. Voir, G. Ernst, « *Nascosto in ciclopea caverna. Natura e condizione umana in Campanella* », *Annali del Dipartimento di Filosofia*, Università di Firenze, 7, 1991, p. 41-65 ; repris in *Il carcere, il politico, il profeta*, p. 32.

35. « Avec le Saint-Office je n'use jamais d'amphibologie, parce que de celui-ci je n'ai jamais éprouvé une justice feinte... », *Lettere*, éd. G. Ernst, *op. cit.*, p. 9.

36. Le recueil sera publié en 1622, voir l'édition critique de F. Giaccotti (*supra* n. 12).

37. Il est même parfois difficile de tracer clairement dans les textes la distinction entre l'expérience personnelle de l'enfermement et la condition humaine elle-même, ou disons la condition de l'âme (la *mens incorporelle*) enfermée dans le corps. Sur l'appropriation par Campanella de la thématique platonicienne et chrétienne de la prison du corps, voir *infra*.

38. Voir par exemple le récit qu'il en fait au cardinal Odoardo Farnese, *Lettere*, éd. G. Ernst, *op. cit.*, p. 30. Faut-il rappeler que ce récit est bien sûr construit par Campanella lui-même, sans autre forme de témoignage ? La seule approche qui ne reposerait pas sur le postulat invérifiable de la sincérité et authenticité psychologique de Campanella consisterait en l'analyse ponctuelle des usages qu'il fait du récit de son expérience, en particulier en le donnant comme une sorte de preuve empirique de l'immortalité de l'âme, et qui vaut par là comme un gage de la sincérité de sa foi retrouvée, en même temps que cette révélation est un nouveau signe de son élection spirituelle. Il est également important de resituer le récit de l'épisode dans le contexte de la tentative avortée d'évasion en 1603, comme le fait L. Amabile, *op. cit.*, *Castelli*, p. 4 et sq.

39. L. Amabile présente ce qu'il appelle les « diavolerie » de Campanella comme relevant d'une pure stratégie simulatrice, dans la prison d'abord et ensuite par l'exploitation que le philosophe en fait dans ses écrits. Il se fonde pour cela sur le précédant attesté de simulation de la folie et de sa justification récurrente par Campanella lui-même. *Castelli*, *op. cit.*, p. 19.

40. Voir surtout, pour une étude approfondie de la relation entre le motif carcéral dans les textes et la philosophie, l'article de G. Ernst, « *Nascosto in ciclopea caverna. Natura e condizione umana in Campanella* » (*art. cit.*, *supra*, n. 35).

41. Voir notre présentation de ce numéro.

42. Voir, à propos des écrits de prison de Giambattista Marino, la deuxième partie du présent article.

43. « *Non tengono carceri, se non per qualche ribello nemico un torrione* », éd. G. Ernst, Milano, Rizzoli, 1996, p. 80.

44. Il faudrait d'ailleurs essayer de cerner plus précisément les canaux de diffusion de cette renommée internationale qui ne pouvait s'appuyer en fait que sur un très petit nombre de publications campanelliennes. Voir en particulier les nombreux travaux de L. Firpo et, en français, Michel-Pierre Lerner, *Tommaso Campanella en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Napoli, Bibliopolis, 1995.

45. « Deux fois six ans, que j'endure la peine/ l'affliction de chaque sens,/ les membres sept fois torturés,/ les blasphèmes et les fables des sots,/ le soleil nié à la vue,/ les nerfs distendus, les os désarticulés,/ les chairs lacérées,/ les tourments où je me couche,/ les fers, le sang répandu,/ et la crainte cruelle,/ et la nourriture rare et souillée », *Terza salmodia metafisicale*, *Poesie*, *op. cit.* p. 328. Voir aussi la première *Oraison de lamentation prophétique du fond de la fosse où il était incarcéré* : « *Questa dolente vita,/ peggior di mille morti,/ tant'anni è sepelita,/ che al numero io mi trovo/ delle perdute genti,/ qual, senza aiuto, uom libero, tra morti,/ di morte e non di stenti;/ a' quali il mio composto/ sol vive sottoposto,/ nel centro ad ogni pondo/ di tutte le rovine, ahime', del mondo.// Gli uccisi in sepoltura,/ dati da te in oblio,/ de' quai non hai più cura,/ de' sotterranei laghi/ nell'infimo rinchiuso,/ di morte fra le tenebre sembro io* » (« Cette vie de douleurs,/ pire que mille morts,/ depuis tant d'années ensevelie,/ que je me retrouve du nombre/ des gens perdus,/ car, sans aide, parmi les morts, homme libéré de la mort mais non des souffrances,/ auxquelles mon corps/ seul est soumis/ au centre où viennent s'abattre/ toutes les ruines/, hélas du monde.// Je ressemble à ceux qui ont péri et gisent en sépulture,/ plongés par toi dans l'oubli/ dont tu n'as plus souci/ enfermé dans le profond/ des lacs souterrains/ entre les ténèbres de la mort »), *Poesie*, *op. cit.*, p. 291.

46. Mais les attaques (bien ou mal) couvertes ne manquent pas : en particulier, de toute première importance et de grande beauté, le sonnet dirigé contre l'Inquisition, datable entre 1594 et 1597 : *Al Carcere (A la prison)*, *Poesie*, *op. cit.*, p. 252.

47. L'identification au Christ lui-même ne cesse d'affleurer. Par exemple, dans le proème de *l'Ateismo trionfato* : « *Mi consolo, che simiglio al crucifisso, e non alli crucifissori e giudi* » (« je me console de ressembler au crucifié et non à ceux qui le mettent en croix et aux Judas »), *Ateismo trionfato*, *op. cit.*, p. 12. Mais il est à noter que Christ arrêté et outragé est sans nul doute l'une des figures identificatoires récurrentes dans les textes de prisonniers sous l'Ancien Régime.

48. *Ateismo trionfato*, *op. cit.*, p. 11. L'adresse est ici, évidemment importante, car à ses yeux, Schoppe devait être l'introducteur fidèle de ses œuvres auprès des doctes d'Europe. On sait combien l'allemand converti tiendra peu ses promesses. En tout cas, c'est ce public qui semble être visé dans ses textes transmis à l'extérieur, comme les poésies, pour y être imprimés, avec tous les risques de rétorsion que cela supposait.

49. « [...] ils pensent que toute doctrine et prophétie est faite pour acquérir le pouvoir », *ibid.*, p. 12.

50. « [...] dans le lac inférieur, sans lumière, sans air, toujours enseveli dans la nuit et dans un hiver perpétuel, les fers aux pieds, dans la peur et la tribulation », *ibid.*, p. 12.

51. « Tu vois, que l'Âne, c'est moi, s'il est vrai que je me suis trouvé jusqu'ici enfermé et tourmenté en cinquante prisons : je fus torturé sept fois, et la dernière dura quarante heures, avec des cordelettes pénétrant jusqu'à l'os, suspendu à une corde, à cheval sur une poutre pointue, qui m'a dévoré un gros paquet de chair, et fait perdre plus de deux livres de sang », p. 10. Même texte dans la lettre à Schoop, *Lettere*, éd. G. Ernst, *op. cit.*, p. 44-45.

52. Voir par exemple la lettre où Fabri de Peiresc excuse les mauvaises manières de Campanella dans le monde lettré après sa libération, disant que le philosophe avait souffert « non seulement les choses supportables, mais plusieurs qui ne l'étaient quasi pas », à Diodati, le 3 juillet 1635, *Lettres de Peiresc*, Tamisey de Laroque (éd.), Imprimerie nationale, 1888-1898, t. 5, p. 280.

53. Voir Gabriel Naudé, *Panegyricus dictus Urbano VIII Pont. Max., ob beneficia ab ipso in M. Thom. Campanellam collata*, Paris, Cramoisy, 1644 et Jacques Gaffarel, *Curiositez inouyes, sur la Sculpture talismanique des Persans, horoscope des Patriarches, et lecture des Estoilles*, Paris, Hervé du Mesnil, 1629, p. 267-271.

54. Sur l'interprétation figurative, voir en particulier Eric Auerbach, *Figura* [1938], trad. de l'allemand par D. Meur, Paris, Macula, 2003.

55. Oraison de lamentation prophétique du fond de la fosse où il était incarcéré (voir *supra* n. 46).

56. Voir par exemple, Francis Bacon, *La Sagesse des Anciens*, Paris, J. Vrin, 1997, chap. 2.

57. « La Raison d'État de ce siècle antichrétien consiste à donner plus de valeur à la partie qu'au tout, à soi-même plus qu'à l'espèce humaine, au Monde et à Dieu », *Ateismo trionfato*, *op. cit.*, p. 3. Sur la relation de Campanella à Machiavel voir la contribution très stimulante de Luca Addante, « Campanella e Machiavelli. Indagine su un caso di dissimulazione », *Studi Storici*, n° 45, 2004-3, p. 727-750.

58. « S'il valait mieux pour tout l'univers,/ pour la gloire divine et pour moi-même/ que je fusse sorti des tribulations/ l'Omnipotent m'aurait libéré », *Dispregio della morte*, 4<sup>e</sup> chanson, 2<sup>e</sup> madrigal. Et la glose dit : « Si rien n'advient sans Dieu, la prison de l'auteur serait déjà finie », *Poesie*, *op. cit.*, p. 368.

59. « Si tu n'étais dans les fers d'une prison native,/ Le tyran impie ne pourrait t'enfermer », première chanson, *ibid.*

60. « Le tyran fait tort, mais non mal, et même il te libère ou ressuscite ; puisque le corps est prison, selon saint Paul et Trismégiste, et cachot obscur. Et c'est parce que nous sommes emprisonnés dans le corps, que les hommes peuvent être encore emprisonnés. De sorte qu'il ne faut craindre de mourir, mais considérer que c'est la fin de la prison et de la mort », *Poesie*, *op. cit.*, p. 338.

61. *Ibid.*, madr. 3.

62. *Ateismo trionfato*, *op. cit.*, p. 76 sq.

63. *Ibid.*, p. 76-77 en particulier p. 77 : « Io veggio che questa picciola e nera stanza fra tante grandi e belle fu data per carcere e per essilio a quelli che peccano nelli vostri bianchi regni, e si rendono indegni di quelle stanze illustri ».

64. « Nous recevons une prison portable de la prison commune, et nous possédons seulement deux pertuis ouverts transparents, et tout le reste est opaque, et pour quelque légère faute, nous sommes condamnés aux corps », *Dispregio della morte*, canzone 1, madr. 4, p. 78.

65. *Ibid.*, canz. 1 Madr. 6 et glose : « Il dit à l'âme que sa prison est toute opaque, et possède seulement deux ouvertures transparentes, qui sont les yeux, par lesquels on ne voit même pas les choses, mais les images... », *Poesie*, *op. cit.*, p. 340 ; « Comme ceux qui sont en prison et explorent (épient) à travers des ouvertures, rendues opaques par des verres et des toiles, et en frappant des coups sur les murs pour communiquer avec les autres, qui sont enfermés en d'autres prisons, nous observons les choses à travers les ouvertures voilées des yeux et renfermés dans le corps opaque nous ne voyons pas ce que nous faisons quand nous le gouvernons, ni, lorsque nous frappons les dents, les lèvres, le palais et l'air, nous ne communiquons ce que nous savons aux autres prisonniers comme nous », *Métaphysique*, 2<sup>e</sup> partie, p.150, cité par G. Ernst, *op. cit.*, « Nascosto [...] », p. 23.

66. *Dispregio della morte*, canz. 1, madr. 10 et glose : L'âme « doit confesser qu'elle se tient en prison obscure, et parce que qui se tient à l'obscur, ne se voit pas à lui-même, ni le lieu où il se tient, ni ce qu'il fait, de la même façon l'âme s'ignore elle-même, et le corps, et ses œuvres propres qu'elle fait en lui, etc. », *Poesie*, *op. cit.*, p. 343.

67. *Ateismo trionfato*, p. 78.

68. « Il n'était pas nécessaire que l'âme péchât dans le ciel », *ibid.*

69. « Dieu amoureux, par un jeu qu'il fait avec ses créatures, envoie les âmes aux corps, quand il les crée, afin qu'elles soient en guerre perpétuelle, et se rendent dignes d'une plus grande gloire » *op. cit.*, p. 79. Voir *Dispregio della morte*, canz. 1, madr. 13 et glose, *Poesie*, *op. cit.*, p. 79.

70. Sur cette triade de l'anthropologie philosophique de Campanella voir, entre autres, G. Ernst, *art. cit.*, p. 17 sq.

71. « Pour être resté longtemps en prison, il leur déplaît de sortir en liberté », *ibid.*, p. 80.

72. *Ibid.*, « [...]d'esprit servile et vil, ils ne souhaitent pas vivre ailleurs ».

73. « Dans les galères, j'ai vu bien des galériens qui tiennent la rame, parce qu'étant d'un esprit bas et ne sachant vivre d'autre exercice, ils se contentent de rester enchaînés dans la galère, et terminé le temps de leur peine, se vendent à la galère pour tant par mois. Pourquoi alors s'étonner, si l'âme se contente de tenir la rame des bras et des pieds, en restant enchaînée parmi les nerfs, les fibres et le cerveau, et enveloppée dans ce fort peu lucide esprit animal, qui lui donne goût et connaissance de quelque chose, si elle n'a point de goût pour la liberté, ni pour un autre savoir ? », *ibid.*, p. 80. Il semble donc que Campanella ait rencontré des galériens, peut-être durant son transfert de Calabre jusqu'à Naples. *Del Senso delle cose*, Walter Lupi (ed.), introduction de G. Abate, Soveria Mannelli (Catanzaro), Rubbettino, 2003, p. 138.

74. Cardan, *De utilitate ex adversis capienda*, liv. III, chap. 22. Voir l'édition Charles Spon, Lyon, 1663.

75. « En passant ainsi ma vie dans les prisons de maîtres ingrats, Dieu, sous les ordres duquel toutes choses se font et auquel elles sont soumises, a voulu que je reste enfermé le temps nécessaire à la refondation de toutes les sciences, que, toujours par inspiration divine, j'avais conçue dans mon esprit. Entreprise que je n'aurais pu accomplir dans une condition de bien être vulgaire ou hors de la solitude : et moi qui était privé du monde corporel, j'ai parcouru le monde mental beaucoup plus vaste, et de là l'infinité du monde archétypique, qui soutient chaque chose par le verbe de sa vertu », *Philosophia realis*, Épître dédicatoire latine au chancelier Séguier, in *Lettere*, éd. G. Ernst, *op. cit.*, p. 379 (nous traduisons). Texte cité par G. Ernst, *art. cit.*, p. 14.

76. « *Me fra l'ombra, e gli orrori, e il pianto eterno/ Sommerso alberga in un profondo oblio/ Questo d'afflitti vivi oscuro Inferno* » : « Parmi les ombres et les horreurs et les pleurs éternels/ m'héberge enseveli en un profond oubli/ cet enfer obscur d'affligés vivants », *Lira*, Première partie, éd. de Venise, 1614, p. 127.

77. Outre l'édition de 1626, on en trouve une version légèrement différente dans les *Egloghe Boschereccie* des Cav. Marino, Milano, per Gio. Batt. Cerri, appresso gli eredi di Giacomo Lantoni, 1627, et trois versions manuscrites (au moins) qui contiennent des variantes notables, à Paris, bibliothèque nationale, ms italien 754, à Naples, Biblioteca della Società Napoletana di Storia

Patria, ms XXVI, D, 4 et à Florence, Biblioteca Nazionale, Magliabechi, Cl. VII, n° 618. Dans son édition critique des *Lettere*, Turin, Einaudi, 1966, Marziano Guglielminetti tente d'établir le texte en se fondant sur les deux éditions et les deux premiers manuscrits, en appliquant les leçons de Carlo Delcorno, « Appunti per l'epistolario di G. B. Marino », *Studi Secenteschi*, vol. IV, 1963, p. 83-108. Ces deux chercheurs ignoraient cependant le manuscrit de Florence, trouvé par hasard en feuilletant le catalogue du fonds Magliabechi, qui nous paraît le plus cohérent et surtout le moins censuré, de sorte que nous le prenons comme base.

78. Voir sur cette question l'article de Claudine Nédélec, « Propositions pour une histoire de la catégorie burlesque », 2002, <http://dossiersgrihl.revues.org/331>.

79. *Il Padre/ Naso/ del/ Cavalier/ Marino./ Con le sue due Prigionie/ di Napoli, e di Torino./ con un sonetto sopra il Tebro, & tre Canoni./ cioè, Fede, Speranza, e Carità, dell'Istesso./ in Parigi./ Appresso gli Eredi di Abram Pacado./ à la strada di S. Giacomo all'insegna / delle Spiche Mature./ MDCXXVI./ con privilegio del ré.* La page de titre déclare un privilège du roi, que l'ouvrage en fait ne contient pas.

80. Marino cite en effet le célèbre « capitolo » de *L'anguille* et renvoie surtout à celui du *Prêtre de Poviigliano*.

81. « On m'a donné le Camerone pour logement,/ là où tout bandit que l'on va pendre/ a pour coutume de séjourner./ La pièce n'est point commode, ni riche,/ il y fait chaud et froid à la fois,/ on y tremble et on y est pourtant à l'étuve;/ aux murs, sans pluie et sans semence/ germe et verdoie la salade/ vers le milieu, sur le haut et sur le bas./ Elle est toute historiée au charbon,/ et ressemble à la grotte de la Sibylle,/ tant elle est cassée, mal mise et pleine de fumée. [...] comme des tapisseries, les toiles d'araignée/ lui font autour, un soyeux décor. », *Lettere* éd. Guglielminetti, op. cit., p. 564, texte rectifié à l'aide du manuscrit de Florence (même chose par la suite : abrégé : *Lettere* éd. Guglielminetti).

82. Une partie de la prison était réservée aux détenus les plus dangereux, qui n'était d'ailleurs pas véritablement séparée des autres : les prisonniers circulant plus ou moins librement dans l'ensemble du bâtiment. Cf. Angelo Borzelli, *Il cavalier Giovan Battista Marino (1569-1625)*, memoria premiata dall' Accademia Pontania, Napoli, G. M. Priore, 1898. p. 232, qui renvoie à Nicola Zannolini, *Il governo della Città e Regno di Napoli*, ms bibl. S. Martino, au chapitre : *Carceri della Corte della Vicaria*.

83. « Je loge en une pièce délabrée et détériorée, exposée, par la grâce de Dieu, aux premières furies de la bise, tellement que la tramontane me gèlerait sur place, si je ne me blottissais parfois dans une fourrure, comme Adam dans le paradis terrestre. Les murs sont tout historiés au charbon de hiéroglyphes et de grotesques : oh quelles belles figures, oiseaux et éperviers avec leurs grelots ! », *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 532-533.

84. « Pour mon malheur je me trouve en cette pièce sans chiottes [...]. Voilà bien des tribulations : je pisse sans révérence dans une carafe par pénurie de vase de nuit, et afin que les exhalaisons des arabes odeurs ne viennent jusqu'à mes narines, je la tiens couverte d'un bout de tuile », *ibid*, p. 533.

85. *Ibid*, p. 564.

86. « Une colle digne du bordel », *ibid*, p. 569.

87. *Ibid*, p. 566 et 569.

88. *Ibid*, p. 570.

89. Jacques Berchtold, « La peur des rats dans les récits d'emprisonnement, de Cyrano de Bergerac à Casanova », in Jacques Berchtold et Michel Porret (éds), *La Peur au XVIII<sup>e</sup> siècle. Discours, représentations, pratiques*, Genève, Droz, 1994, p. 99-119.

90. « Mourir de faim et avoir les dents gelées,/ Tenir madame au lit et serrée en ses bras/ sans pouvoir dresser les fournitures/ devoir écrire à l'improviste/ et trouver l'encre dure, sèche et blanche,/ le papier mouillé, et la plume qui ne crache,/ les douleurs de la goûte, le mal de

ventre/, ne sont qu'un zéro en rapport au tout/ de ne pouvoir dormir à force de fatigue », *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 569.

91. *Ibid.*, p. 535.

92. « Je me suis fait arranger une carriole sur le dos avec quatre vieux tabourets et, quand je suis trop fatigué, j'y pique quelques fois un petit roupillon », *Ibid.*

93. « Les putains ici, si elles ne se changent en esprits, ne passeront pas par les galeries de cette caverne, ou par les fissures de ces grilles. C'est pourquoi il me faut me divertir plus de la contemplative que de l'active, et que par le moyen de la profondeur de cette philosophie spéculative, je m'entretienne avec Ménalque, Ménandre, Ménélas et Ménalippe », *Ibid.* On trouve le même jeu dans la lettre burlesque de Pupola al Pupolo, toute fondée sur des jeux de mots à partir des noms de personnages célèbres : « *Se vi da fastidio l'Erizzo, perché non leggete Meandro e Menalippo ; se volete mortificar Carneade e mollificar Durante, consignatelo al Manuzio e diverra Calepino* », *Lettere* II, 95.

94. *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 534.

95. « Si tu n'as du comptant tu peux bien mourir », *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 566.

96. « [...] je suis poète/ et peux te faire un sonnet, une chanson ;/ le vrai sonnet est le son de la monnaie » *ibid.*

97. *Ibid.*

98. *Ibid.*, p. 566-567.

99. « Un certain monsieur, nommé Giovan-Maria,/ il naquit Juif, fut ânier, fut moine,/ hôtelier, entremetteur, espion./ Enfin, pour prendre plus honorable métier,/ il se fit sbire, et finira bourreau,/ pour expédier toutes les âmes damnées », *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 565.

100. « *Costui per farmi giù tirar la coia/ Della chiave del carcere ha pensiero/ Onde convien, ch'io disperato muoia.* » (« Celui-là pour me faire baisser la garde/ aux clefs de la prison nourrit une intention/ telle qu'il faut donc que je meure désespéré »), *Ibid.*

101. « ... quand Dieu veut,/ et fait trembler ces antres obscurs et caves,/ aboyant comme un cerbère à trois gueules/ .../ Qui diable fait ce raffut de malheur ?/ Gens sans discrétion, bande de galériens,/ par votre faute, je ne peux jamais dormir une heure », *ibid.*, p. 565.

102. Même motif du Cerbère assoiffé d'argent dans la lettre à D'Aglié, *ibid.*, p. 533.

103. « Tout le jour on n'entend dans cette cour que voitures de présidents, de sénateurs, de juges, collatéraux et instructeurs qui viennent pour discuter des procès et tirer sur la corde de quelque misérable », *ibid.*, p. 531.

104. Voir en particulier le *Dondon Infernal* de Bellaud de la Bellaudière, Marseille, Pierre Mascarot, 1595.

105. « C'est le chœur des brigands et bandits./ Celui-ci veut me raconter à toute force ses malheurs,/ celui-là dit : Je vins, je fis, je dis,/ cet autre va et vient et se cherche des ennuis », *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 567.

106. « Il s'y trouve une bande de ladres pharisiens,/ qui, dès qu'un nouveau passe le seuil,/ à cinq ou six lui viennent autour./ Rien ne te sert de prier, de pleurer ou de te plaindre :/ L'huile à la lampe il te faut payer », *Ibid.*

107. Il est désigné par le terme de « *baccalare* », qui signifie pédant mais aussi incrédule selon deux étymologies intéressantes : « bachelier » (les étudiants seraient donc réputés incrédules) et « *baccala* », la morue, car l'eau du baptême ferait à cet individu le même effet que la saumure sur le poisson.

108. « *Di un di quei che noi chiamiam pedanti, /Tirate il suo delitto in conseguenza* » (l'un de ceux-là que nous appelons pédants,/ déduisez son délit en conséquence), *ibid.*, p. 567.

109. « Il veut tailler à travers la mappemonde », *ibid.*, p. 567.

110. *Ibid.*

111. Je tiens à remercier Filippo d'Angelo, qui m'a suggéré ce rapprochement inattendu. L'un des éléments qui me semble rendre l'identification peu probable, outre le fait que ce mois de juin

1598 Campanella semble libre, est qu'il n'est pas fait référence à son statut d'ecclésiastique. Outre L. Firpo, *I processi*, op. cit., voir la reconstruction de Leendert Spruit, « I processi campanelliani tra Padova e Calabria. Documenti inediti dall'Archivio dell'Inquisizione Romana », in *Tommaso Campanella e la congiura di Calabria*, Convegno Stilo 18-19 novembre 1999, a cura di R. Labate e G. Ernst, Ardore Marina, Arti Grafiche, 2001, p. 233-252.

112. Sur le séjour du philosophe à Naples, les informations sont rares. Voir cependant L. Amabile, *Fra' Tommaso Campanella, la sua congiura, i suoi processi, la sua pazzia*, 3 vol., Naples, A. Morano, 1882, I, p. 89 sq.

113. « J'ai la voix rauque, je suis devenu maigre, long et sec,/ J'ai la barbe, et le cheveu incirconcis,/ Si ébouriffé, que je ressemble à un bouc », *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 564.

114. « Vous voulez les Furies ? Les Furies ne sont que trois. Mais je crois en avoir dans la poitrine et dans l'esprit une centaine, et elles n'agissent pas des flammèches ou des flambeaux, mais de ces grosses torches que l'on accroche à la comédie. Elles ne secouent pas des vipères, des aspics, des crotales ou des amphibènes, mais des crocodiles, des sphinx, des chimères ou des pythons », *ibid.*, p. 531.

115. « [...] cela fait déjà un mois,/ que je me trouve enseveli en cet enfer,/ et pour ce que j'en connais, c'est un sale endroit./ Il s'y trouve des peines telles, si je ne me trompe,/ que ni Éaque, ni Rhadamante, ni Minos,/ ne les ont couchées dans leur liste », *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 564.

116. Voir en particulier Girolamo Brusoni, *Il camerone*, et Cyrano de Bergerac, *Etats et empires du soleil*.

117. Voir la présentation du présent recueil.

118. « Que frère Stuppino vienne [dit-il], qu'il vienne un peu me faire ses exhortations morales, ou me prêcher la patience », *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 527.

119. « *Virtus in infirmitate perficitur* », Paul, 2 Corinthiens, 12, 9 ; « *Quos amo corrigo et castigo* » ( *Apocalypse*, 3, 19), *ibid.*, p. 527 et 528.

120. *Ibid.*, p. 527-528.

121. « ... ces esprits délicats et sensibles qui se convertissent plus facilement par les mignardises et les caresses », *ibid.*, p. 528.

122. « Tu es un pécheur pourri, et mérites ce qui t'arrive et pire encore », *ibid.*, p. 528.

123. « Je vous baise les mains : pendant ce temps, ils se la coulent douce, et à nous autres il nous faut avaler la pilule et chier la nêfle », *ibid.*

124. *Ibid.*, p. 528-529.

125. « L'impatience, quand elle en arrive au désespoir, ne peut s'empêcher d'entrer en pareilles digressions », *ibid.*, p. 531.

126. « Il a accumulé une telle collection d'infortunes, de supplices, de catastrophes, de martyres, de fardeaux, de chancres, de crève-cœurs et de dysenteries comme il n'y en a et n'y en a jamais eu dans le monde, et les a regroupés tous ensemble, et en a fait pour moi un tout petit enfer privé, comme ce four minuscule pour cuire les gâteaux que l'on place derrière le grand four [...] J'ai donné le titre d' « enfer miniature » au lieu dans lequel je suis condamné, mais sachez que c'est une miniature d'enfer plus grande et plus sombre que la gueule de Milambrache », *ibid.*, p. 529.

127. *Ibid.*, p. 530.

128. « Ici la perte de la grâce du prince d'une part, et de l'autre toutes les misères », *Ibid.* Cf. Lettre à un ami (peut-être le Comte Andrea Barbazza), Giambattista Marino, *Epistolario, seguito da lettere di altri scrittori del seicento*. A cura di Angelo Borzelli e Fausto Nicolini, Bari, G. Laterza e figli, 1911-1912. 2 vol., p. 102.

129. *Ibid.*

130. « Cette peine est la seule que je n'ai pas en commun avec les autres damnés, c'est-à-dire de souffrir sans avoir fauté », *Ibid.*

131. « Je laisse de côté la compagnie diabolique des malfaiteurs, les horreurs obscures d'une ténèbre perpétuelle, de l'impression en l'âme d'une peine continuelle, la glace de la peur et le feu de la rage ; ces fléaux sont bien autre chose que les rochers, les roues et les vautours », *Ibid.* On trouve exactement le même texte, au mot près, dans la lettre à un ami (Comte Andrea Barbazza ?), *Epistolario*, éd. Borzelli, *op. cit.*, t. I, p. 102.

132. « En enfer, les suffrages des litanies et des messes ne servent pas : ici les intercessions et les faveurs ne valent pas un clou », *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 530.

133. « Ceux qui sont en enfer sont totalement exclus de la miséricorde et incapables de la rémission » *Ibid.*

134. « Je ne suis pas un esprit malin, plutôt l'un de ces incubes qui jettent en extase les belles filles et leur enseigne à mettre le diable en enfer à la mode de Boccace », *Ibid.*

135. « Si vous redoutez que je vous entre dans le corps par quelque ouverture de dessous, allez donc vous tremper tout entier dans la cuve d'eau bénite », *Ibid.*, p. 531.

136. « *Quando verrà una volta quell'angelo, che liberò san Pietro in vincoli a sgangherare i serragli di questo maledetto graticcio ? o ad aprirlo con la clavicola di Salomone ?* » (« Quand donc viendra l'ange, qui libéra saint Pierre aux liens, pour démolir les serrures de cette maudite grille ? ou pour l'ouvrir avec la clavicule de Salomon ? »), *ibid.*, p. 526.

137. « J'ai voulu poser devant vos yeux, dit-il, les exemples de ceux-ci, qui furent tous des hommes justes, mais en toute bonne foi, si la chose avait duré trop longtemps, je me demande s'ils n'auraient pas envoyé promener la sainteté », *Ibid.*, p. 526-27. Il fait un usage similaire de la figure de Job, qui se plaint seulement d'avoir été simplement « touché » par la main de Dieu. Qu'aurait-il dit si le Seigneur l'avait fouetté à bras raccourcis, comme il l'est lui-même ? *Ibid.*, p. 527.

138. « Je suis tombé dans la toile d'araignée, et je peux tourner et me retourner, plus je me débats, moins je trouve la voie pour m'en sortir sans y laisser mes plumes maîtresses », *ibid.*, p. 527.

139. « *Ardisco di rassogliarmi al Salvatore, perché sono stato anch'io tradito da un altro Giuda* » (« J'ose me comparer au Sauveur, parce que moi aussi j'ai été trahi par un autre Juda »), *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 526.

140. L'imprimé dit seulement : « *Cosa da farmi tirar giù le stelle/ E rinegar il sesso femminile* » (« Chose à me faire maudire les étoiles/ et renier le sexe féminin »), ce qui est à peine mieux. *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 566. Plus loin (p. 568) : il déclare du pédant enfermé avec lui : « *Egli è per farmi dar di becco ai santi* » (« Il va me faire traiter les saints de cocus »), là où l'imprimé dit seulement : « *Egli è per farmi dar di botto a' fanti* » (« il va me faire frapper les serviteurs »), ce qui en effet est autrement moins grave ! L'important, dans les deux cas, c'est de rétrograder prudemment du sacré au profane.

141. « Si j'avais renié le Sacrement,/ si j'avais laissé aux mains des chiens/ la pointe du manche de l'instrument [autrement dit, si je m'étais fait circonci chez les musulmans],/ si j'avais fait un massacre de chrétiens,/ si j'avais conjuré contre le Roi d'Espagne,/ et servi d'espion aux Luthériens,/ [...] / Si j'avais le sang chaud d'un petit enfant/ coupé en morceaux par mes soins, donné à boire/ à sa mère et à son père dans une carafe ; / si j'avais fait comme ce sire,/ qui le cheveux blanc ne cesse pourtant,/ de se faire fesser par un mulatier,/ si j'avais violé une abbesse,/ mis feu à l'autel, mis à sac les murs,/ ou tué un capucin vêtu à la messe ;/ Si j'avais adultéré l'Écriture,/ si je m'étais moqué du Pape et de Dieu,/ et offensé le monde, le ciel et la nature » (*Lettere* éd. Guglielminetti, p. 563). Dans la liste des forfaits non commis se trouve rappelé un événement dont l'évocation ne devait guère plaire aux autorités napolitaines : « *S'havessi armato cento anni in Campagna,/ O fatto peggio, che non fè lo Sciarra,/ Ch'al Colonnèl fè volger le calcagna* » (« Si j'avais tenu les armes cent ans par la campagne,/ou fait pire que ne fit Sciarra,/ qui au colonel fit tourner les talons »). Marco Sciarra était un redoutable bandit qui battait la campagne : en 1590 il défit avec ses hommes la troupe envoyée contre lui par le vice-roi. Le

« colonel » en question n'était autre que Carlo Spinelli, celui-là même qui mâtéra en 1599 la rébellion calabraise de Campanella.

142. *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 571.

143. *Ibid.*

144. « Vous pourriez être à mon égard comme une sorte de saint Grégoire pour l'empereur Trajan, en me libérant par vos oraisons des griffes du méchant croquemitaine », *ibid.*, p. 536.

145. « Le patron est devenu cruel à mon égard » [là où Job, 30, 21 dit : « Tu es devenu cruel à mon égard » : « *Mutatus es mihi in crudelem* »]. Je l'ai honoré par l'écriture, servi de ma personne, et au lieu d'une bonne commanderie il m'a donné le gouvernement des prisons », *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 535.

146. « Où sont donc les honneurs, les faveurs, les promesses », *ibid.*, p. 536.

147. « *Ora da tutte le circostanze considero la vera sfondolattissima prudenza, e posso ben dire col re d'israele : Veni in altitudinem maris, et tempestas de coelo demersit me* » (« Maintenant toutes les circonstances me font considérer la vraie prudence inépuisable, et je peux bien dire comme le roi d'Israël : « Je suis allée en haute mer et la tempête du ciel m'a englouti » [Psaume, 68] »), *ibid.*, p. 536.

148. « L'autre jour lors d'un banquet public il chanta mes louanges », *Ibid.*

149. « Il veut payer mon panégyrique de la même monnaie », *Ibid.*

150. « Je vous jure que j'exècre les livres comme le chien le bâton. Je fuis la plume comme un bandit le commissaire. En somme, je me suis complètement et totalement dépoétisé », *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 533.

151. « *Non v'ho detto io che questo è un inferno, e che non si tien conto né di canti né di suoni, o di versi o di versetti ?* » (« Ne vous ai-je pas dit que ceci était un enfer et que l'on y tient pour rien les chants, les musiques, les vers et les versets ? »), *Ibid.*

152. « Toute cette veine qui dehors paraissait fertile et fluante, ici dedans s'est desséchée et endormie. Les muses habitent les délices et non les horreurs. Apollon aime les sommets des monts et ne vient pas éclairer les abîmes des prisons. Les bonnes poésies naissent des intellects sereins, soulevés par les souffles de la prospérité et non des esprits troublés, agités par les tempêtes des accidents de la fortune. Comment peut-on chanter au cliquetis des clés et au fracas des chaînes ? et ces grilles ont grillé [jeu de mot sur « *cancelli* » et « *cancellato* » : portails et « effacé »] en mon âme une grande partie de cette inclination qu'elle avait à composer », À Andrea Barbazza (?), *Epistolario*, éd. Borzelli, *op. cit.*, t. I, p. 104. Ce passage est manifestement inspiré par la première élégie des *Tristes* d'Ovide.

153. « Si pourtant il arrive parfois que par la violence de quelque cher ami il me tombe quelque composition de la main, il s'agit d'une naissance avortée, pour être produite parmi les angoisses. Elles sont comme ces marchandises que l'on jette à la mer dans les temps de tempête, ou comme ces fleurs qui naissent en plein hiver entre les rochers stériles des montagnes alpestres, et qui veulent pousser à toute force au mépris de la glace et du vent », *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 104.

154. « Persécuté par mes ennemis, trahi par les amis, opprimé par mes maîtres, que puis-je faire de bon et de louable ? Comment peut-on attendre des concepts élevés de la part d'un homme abaissé ? Vivacité d'esprit en une âme mortifiée ? Douceur de style de qui ne sent rien d'autre que l'amertume ? Clarté des lumières poétiques de qui languit parmi les ténèbres des prisons ? », *Ibid.*

155. « Si son Altesse veut entendre quelques airs suaves et harmonieux, qu'il me fasse avoir la voix argentine et la corde d'or ; mais d'abord qu'il me délie, parce que Filène jamais ne voulut chanter en étant lié », *Ibid.* Filène est le nom poétique que se donne Marino (*Adone*, chant 9).

156. La lettre à D'Aglié s'achève d'ailleurs par une formule étonnante qui évoque le « service » que pourra lui apporter cette lettre (« *Con augurarvi da missier Domenedio quel che vorrei per me, e pregandovi compensar il fastidio, che vi dà il mio scrivere, col servizio che vi potria far questa carta* »), et qui semble bien donc solliciter une circulation du texte. S'agit-il de l'honneur d'avoir été choisi

comme destinataire ? Il est difficile de répondre, mais on ne voit en tout cas pas en quoi cette lettre, où c'est bien Marino lui-même qui demande de l'aide, pourrait autrement « servir » également les intérêts du comte D'Aglie.

157. « Si je me tais, il n'y a plus personne qui se rappelle de moi ; si j'use d'artifices, je suis jugé importun, si je prie, je ne suis pas exhaussé ; si j'écris, les suppliques sont consignées dans le livre de l'Apocalypse, fermé par sept sceaux », *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 532.

158. « *Siatemi voi un novo Teseo, porgetemi la funicella del vostro consiglio, se non per insegnarmi come io ho da fare, almeno per impiccarmi ad una forca* », *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 532.

159. *Ibid.* « *Finalmente mi ha fatto con destrezza intendere (ma lo dico a V. S. in confidenza) che egli mi farebbe non solo liberare, ma mi confonderebbe di grazie, quanto fosse sicuro che io non facessi poi quel che sogliono talora i poeti irritati, cioè convertire i Panegirici in Satire ; e di ciò mi ha fatto espressamente chiedere sicurtà, cioè personaggio qualificato, suo suddito, il quale prometta di costituirsi per me in ogni evento di novità. Questa sicurtà non so trovare io modo di dargli, poichè qui son forastiere, e in questa Città, e in questa corte non ho amico di tanta confidenza, ch'io ardissi di richiedere di sò fatto servizio, nè che volesse fidarsi del mio cervello, ponendo a tal rischio la vita e la roba* » (« Finalement il m'a fait comprendre avec adresse (je le dis à V. S. en toute confiance) que non seulement il me ferait libérer, mais qu'il me comblerait de grâces, si au moins il pouvait être sûr que je ne ferai pas ce que les poètes irrités ont parfois l'habitude de faire, c'est-à-dire de convertir les Panegyriques en Satires ; et il m'a fait expressément demander assurance de cela, à savoir un personnage de qualité, son sujet, qui promette de se porter garant pour moi au cas où il se produirait quelque nouveauté. Cette assurance, je ne sais comment la lui donner, puisque je suis ici un étranger, et en cette ville et en cette cour je n'ai point d'ami suffisamment proche auquel je puisse oser demander un tel service, ni qui se veuille fier à ma cervelle, et exposer sa vie et ses biens à un tel risque »). Enfin, il affirme avoir écrit de sa main une lettre « *in forma di manifesto e con virtù di contratto solenne e autentico, promettendo in essa sotto pena di perpetua infamia non solo di non commetter mai cosa che possa punto risultare in sua offesa e turbamento ; ma impiegare tutta la debolezza del mio ingeno e delle mie forze a servirlo sempre* » (« en forme de manifeste et avec force de contrat solennel et authentique, promettant, sous peine de perpétuelle infamie, non seulement de ne jamais commettre quoi que ce fût qui puisse d'une quelconque façon l'offenser ou le troubler, mais encore d'employer toute la faiblesse de mon esprit et de mes forces à le servir toujours »), *Epistolario*, éd. Borzelli, *op. cit.*, t. 103.

160. « *La perdita delle mie fatiche mi fa sentir mille morti l'ora, e mi recarei a somma consolazione il ricuperarle. A Torquato Tasso non fu usato mai simil rigore da Alfonso da Este duca di Ferrara, mentre lo tenne prigionero* » (« La perte de mes travaux me fait sentir mille morts à chaque heure, et leur récupération m'apporterait la plus grande consolation. Jamais Alphonse d'Este duc de Ferrare, alors qu'il tenait le Tasse prison, n'usa de pareille rigueur envers lui ») *Lettere* éd. Guglielminetti, p. 536. Voir surtout la lettre à Gasparo Salviani composée après sa libération : « *La maggior disgrazia che io abbia sentita in questo mio infortunio è stata la perdita delle scritture ; poichè tutte quelle misere fatiche, che io aveva in molti anni accumulate e che io tenevo già in procinto di pubblicare in breve alle stampe per corrispondere a quella aspettazione, che si potesse aver di me, mi sono state occupate* » (« La plus grande disgrâce que j'ai éprouvée en mon infortune présente fut la perte de mes écrits ; parce que tous ces malheureux travaux, que j'avais accumulés en tant d'années et que je m'apprêtais à publier en les donnant rapidement à imprimer pour satisfaire à l'attente qu'on pouvait avoir de ma part, m'ont été confisquées »), *Epistolario*, éd. Borzelli, *op. cit.*, t. I, p. 107.